

Rapport sur les partenariats 2024

Annexe au Bilan annuel

Résumé

En 2024, première année complète dans le cadre du Plan stratégique 2028, l'OEB a considérablement développé ses partenariats en vue de construire un réseau et un système du brevet européen ayant un retentissement mondial.

Nous avons renforcé la collaboration au sein du **réseau européen en matière de brevets (REB)** grâce à un ensemble révisé et élargi de projets de coopération adaptés aux besoins des États membres et à la signature de nouveaux accords bilatéraux avec l'ensemble des 39 États contractants.

La convergence des pratiques s'est poursuivie. Les travaux sur deux documents relatifs à des pratiques communes ont été achevés et des progrès ont été réalisés sur deux autres documents, appuyés par un nouveau tableau de bord de transparence. Le partage du travail s'est intensifié, avec plus de 27 000 recherches nationales effectuées par l'OEB (une hausse de 4 % par rapport à 2023). Par ailleurs, le réseau des partenaires de la coopération en matière de recherche devrait s'étendre à 21 États. Le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux micro-entités a été renforcé par une nouvelle politique en matière de taxes, bénéficiant à plus de 5 000 demandes.

À l'échelle mondiale, l'OEB a élargi sa portée au moyen de la **coopération internationale**, grâce à la signature d'accords de validation avec le Laos et le Costa Rica, au renouvellement des principaux partenariats renforcés et au lancement de nouveaux projets pilotes dans le cadre du programme "Patent Prosecution Highway" (PPH) avec le Chili et la Nouvelle-Zélande. La participation à des forums multilatéraux tels que IP5 et la Conférence tripartite (OEB/JPO/USPTO) a eu pour priorité de traiter des thèmes comme la durabilité, le soutien aux PME et l'intelligence artificielle (IA). Le **système du brevet unitaire** a connu une croissance remarquable, avec plus de 28 000 enregistrements en 2024 et un taux d'adhésion global supérieur à 25 %. Il a été renforcé par l'adhésion de la Roumanie au système le 1^{er} septembre. Une mise à niveau du Tableau de bord du brevet unitaire a permis de renforcer la transparence concernant l'évolution et l'impact du système.

Parallèlement, l'**Académie européenne des brevets** a proposé un programme de formation et d'enseignement exhaustif portant sur les brevets et les domaines connexes. En renforçant l'expertise en matière de propriété intellectuelle (PI), l'Académie a soutenu les principaux leviers du Plan stratégique 2028, ainsi que les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment l'ODD 4 (éducation de qualité) et l'ODD 17 (partenariats). L'Académie a maintenu sa portée en matière de formation, avec l'organisation de 145 activités et de 1 469 heures d'apprentissage. La formation en ligne en direct a généré 26 602 inscriptions, tandis que le centre de formation en ligne a comptabilisé 23 574 utilisateurs actifs (+25,7 %), ce qui témoigne de la demande grandissante de flexibilité en matière de formation numérique.

Alors que 87 % des participants venaient d'États membres, la portée de l'Académie s'est étendue à l'échelle mondiale grâce à la coopération avec les États autorisant la validation, aux partenariats renforcés et à l'initiative Transfert de connaissances vers l'Afrique (KT2A). Les formats modulaires, tels que le cadre modulaire d'enseignement de la propriété intellectuelle (MIPEF), ont permis d'atteindre quelque 1 300 étudiants dans 40 universités, la participation ayant plus que doublé depuis son lancement en 2023. La collaboration avec les

offices nationaux des brevets (ONB), le réseau PATLIB, l'EUIPO, l'OMPI et d'autres parties continue de jouer un rôle essentiel.

L'Observatoire des brevets et des technologies de l'OEB a jeté des bases solides pour sa mission qui consiste à contribuer à bâtir une société plus innovante. Mettant en œuvre son premier programme de travail bisannuel, l'Observatoire a fourni des informations sur les tendances en matière d'innovation, cartographié les technologies critiques, lancé de nouveaux outils, connecté les acteurs de l'innovation et ouvert un dialogue transparent sur les brevets et la technologie au-delà des experts en PI (toujours avec l'étroite collaboration des États membres).

Au cours de ses 15 premiers mois d'activité (jusqu'au mois de décembre 2024), l'Observatoire a mis à disposition l'outil Deep Tech Finder, publié six études économiques et deux rapports d'analyse sur les technologies, lancé trois nouvelles plateformes technologiques, organisé six événements en ligne et participé à plus de 60 interventions de sensibilisation. L'interaction continue avec les ONB est indissociable de la nature des projets de l'Observatoire : trente-deux offices ont participé aux activités de l'Observatoire en 2024 et quatre autres ont exprimé leur intérêt à participer à l'avenir. Les campagnes sur les médias sociaux et dans la presse ont largement mis en lumière les efforts déployés par l'Observatoire.

Table des matières

Résumé	2
1. Introduction	5
2. Renforcement du réseau européen en matière de brevets	6
2.1 Favoriser la collaboration avec les États membres	6
2.2 Poursuivre la convergence des pratiques	8
2.3 Renforcer l'aide aux PME et aux petites entités	9
2.4 Promouvoir la coopération informatique	10
3. Construction de passerelles mondiales	11
3.1 Partenariats de validation	11
3.2 Activités de coopération par région	12
3.3 Patent Prosecution Highway	15
3.4 Coopération en matière de classification	15
3.5 Coopération dans les forums multilatéraux	16
3.6 Collaboration avec les associations d'utilisateurs et l'industrie	17
3.7 Coopération avec les autres institutions européennes	18
4. Établissement de partenariats pour renforcer les compétences et les connaissances	18
4.1 Portée, impact et organisation de la formation	18
4.2 Formation pour les offices nationaux des brevets	21
4.3 Formation des spécialistes des brevets	22
4.4 Formation des juges et des avocats plaidants	23
4.5 Formation pour les milieux universitaires	24
4.6 Formation au soutien des entreprises et au transfert de technologie	25
4.7 Soutien au réseau PATLIB	26
4.8 Certifications professionnelles	27
5. Renforcement des liens entre la PI, l'innovation et le développement durable	27
5.1 Collaboration et partenariats stratégiques de l'Observatoire	28
5.2 Publications de l'Observatoire	31
5.3 Outils de l'Observatoire	32
5.4 Activités de sensibilisation et impact de l'Observatoire	37
6. Stimuler l'innovation avec le brevet unitaire	39
7. Conclusion	43

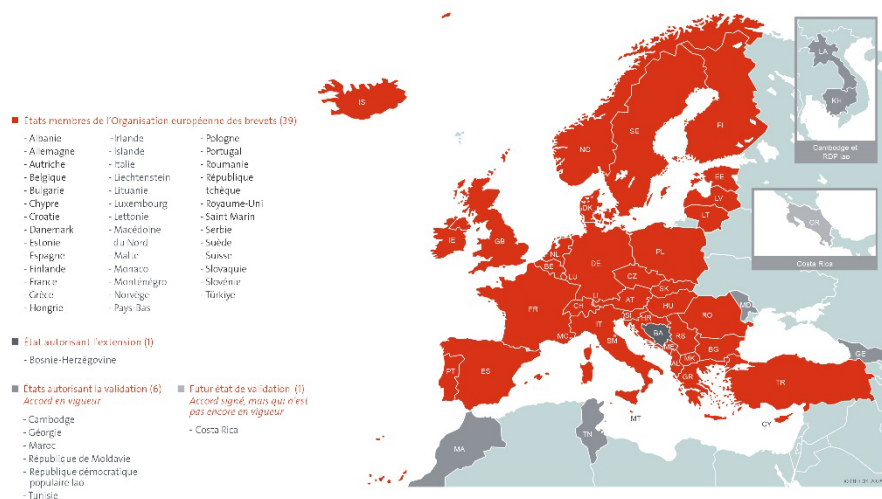
1. Introduction

L'OEB est une organisation fondée sur la coopération. La création de partenariats solides est essentielle pour atteindre les objectifs énoncés dans le Plan stratégique 2028, en particulier le Levier 4 : "Construire un réseau et un système du brevet européen ayant un retentissement mondial". Ce levier considère que la promotion de l'innovation et de la croissance en Europe dépasse les frontières nationales et repose sur la collaboration des parties prenantes. Dans le cadre du Plan stratégique 2028, l'OEB collabore étroitement avec ses partenaires afin d'améliorer la qualité et l'accessibilité du système des brevets pour tous, en veillant à ce que l'innovation prospère et à ce que le système atteigne son plein potentiel pour la société.

Ce rapport offre une présentation détaillée des activités de partenariat menées par l'OEB tout au long de l'année 2024, la première année complète dans le cadre du Plan stratégique 2028. Il détaille les progrès réalisés afin de renforcer le REB, construire des passerelles mondiales à travers la coopération internationale, améliorer les compétences et les connaissances via des partenariats, produire des idées grâce aux efforts de collaboration et favoriser l'innovation grâce au système du brevet unitaire.

L'OEB met au service des utilisateurs un réseau de grande envergure destiné à partager les connaissances en matière de brevets, favoriser la coopération et offrir des opportunités technologiques à tous. Les brevets européens délivrés par l'OEB peuvent désormais être validés dans 39 États membres, dans un État autorisant l'extension et dans six États autorisant la validation.

Figure 1 – Couverture géographique potentielle des brevets européens à partir du 1^{er} avril 2025



Source : OEB

2. Renforcement du réseau européen en matière de brevets

L'un des piliers du levier 4 du Plan stratégique 2028 est le renforcement continu du REB. Cela implique une collaboration étroite avec les ONB des États membres et des États autorisant l'extension, l'harmonisation des pratiques, l'amélioration des outils et des connaissances partagés, ainsi que l'apport d'un soutien aux innovateurs, en particulier les PME, à travers l'Europe.

2.1 Favoriser la collaboration avec les États membres

La 18^e réunion annuelle sur la coopération, qui s'est tenue au mois de mai 2024 à Vilnius en Lituanie, a réuni 74 délégués de 36 États membres, ainsi que des observateurs de Bosnie-Herzégovine, de Moldavie et de l'EUIPO. Cet événement clé a fourni une occasion inestimable de discuter des questions de coopération stratégique dans le cadre du Plan stratégique 2028. À la suite des discussions tenues au cours de la réunion et des commentaires recueillis dans le cadre de consultations avec les États membres à travers différents canaux, y compris le Comité "Soutien technique et opérationnel" (CSTO), le catalogue des activités de coopération a été révisé, modifié et étendu. Cela garantit que les activités sont adaptées aux divers besoins des États membres et conformes aux ambitions du Plan stratégique 2028. Les nouveaux projets visent à avoir un impact plus large, notamment en proposant des activités de sensibilisation dédiées aux jeunes et aux start-ups, une coopération informatique renforcée et de nouvelles approches de renforcement des capacités. Après la publication du catalogue et sa présentation au Conseil d'administration en juin 2024, de nouveaux accords de coopération bilatérale ont fait l'objet de discussions et ont été signés avec les 39 États parties à la CBE.

L'Organisation européenne des brevets a officiellement invité la Bosnie-Herzégovine à adhérer à la CBE le 11 octobre 2024. Cette étape, ainsi que l'adhésion récente du Monténégro et les travaux en cours pour préparer celle de la Moldavie, portera le nombre total d'États parties à la CBE à 41. Cette expansion renforce davantage la portée et l'impact du système du brevet européen. L'OEB a également poursuivi sa collaboration avec les pays voisins, à savoir la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, soutenant leurs efforts d'intégration par l'harmonisation juridique, la formation et le partage des meilleures pratiques. L'accord de validation avec la Géorgie est entré en vigueur le 15 janvier 2024.

Les accords de coopération en matière de recherche constituent un élément clé du partage du travail au sein du REB. En décembre 2024, le Portugal a signé un accord de travail, devenant ainsi le 18^e État partie à la CBE à le faire ; l'accord est entré en vigueur au mois de mars 2025. En octobre 2024, le Conseil d'administration a également approuvé la conclusion d'accords avec l'Irlande, le Monténégro et la Suisse. Leur mise en œuvre juridique et technique est prévue pour l'été 2025, ce qui porte à 21 le nombre total de pays participant activement à la coopération en matière de recherche. En 2024, l'OEB a effectué plus de 27 000 recherches nationales pour le compte de ses partenaires du REB, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2023. Il faut également souligner que plus de 2 200 de ces recherches ont bénéficié d'une réduction de taxe de 80 % pour les petites entités, afin de soutenir les petits innovateurs.

La collaboration avec les membres du REB est multidimensionnelle, axée sur le renforcement des connaissances, l'amélioration de la qualité, la valorisation du partage du travail et la promotion de la convergence. L'année 2024 a marqué une transition réussie des activités du Plan stratégique 2023 vers une nouvelle coopération bilatérale dans le cadre du Plan stratégique 2028.

Au total, 22 experts nationaux détachés (END) de 11 États contractants ont travaillé à l'OEB au cours de l'année 2024. Inversement, 19 jeunes professionnels de l'OEB de l'édition 2023/24 et dix de l'édition 2024/25 ont été détachés auprès des ONB pour des périodes allant jusqu'à trois mois. En outre, les nouveaux projets de coopération dans le cadre du Plan stratégique 2028 comprennent des initiatives telles que "l'augmentation de la capacité des offices nationaux en matière d'examen", dans le cadre desquelles des bénéficiaires d'une pension de l'OEB seront affectés aux ONB ; douze États membres ont été sélectionnés pour la phase pilote après avoir manifesté un vif intérêt.

Pour assurer une gouvernance efficace de la coopération, le mandat et les méthodes de travail du CSTO ont été modernisés.

Au-delà de la réunion annuelle, l'OEB a participé à des événements nationaux importants, notamment les festivités du 105^e anniversaire des offices de l'Estonie, de la République tchèque et de la Pologne, ainsi que celles du 125^e anniversaire de l'Office autrichien des brevets. Cette collaboration comprenait également l'exposition "Technologie et incendie" avec les ONB grecs et slovènes, ainsi que la promotion conjointe de la PI au salon VivaTech à Paris avec l'ONB français et le Conseil européen de l'innovation (CEI).

Figure 2 – Le Président de l'OEB, António Campinos, et la secrétaire d'État au ministère fédéral de la Justice d'Allemagne, Angelika Schlunk, signent le nouvel Accord de siège avec l'Allemagne à Berlin



Source : OEB

Le 21 novembre 2024, l'OEB et le gouvernement allemand ont signé un Accord de siège modifié (simplifié et allégé) afin d'ouvrir un nouveau chapitre de leur partenariat. Cette modification a ouvert la voie au déménagement de l'agence de Berlin de l'Office européen des brevets de ses locaux historiques de Gitschiner Straße vers des installations ultramodernes sur l'Alexanderplatz, où la cérémonie a eu lieu.

Situés dans l'un des quartiers les plus dynamiques d'Europe, les nouveaux locaux comportent des espaces de travail ouverts bénéficiant d'une lumière naturelle abondante et de systèmes écologiques avancés, incarnant l'engagement de l'OEB en faveur de l'innovation, de la créativité et du développement durable. Le déménagement, achevé au début de l'année 2025,

Le programme relatif aux END s'est poursuivi activement en 2024, favorisant l'échange de connaissances et le renforcement des liens.

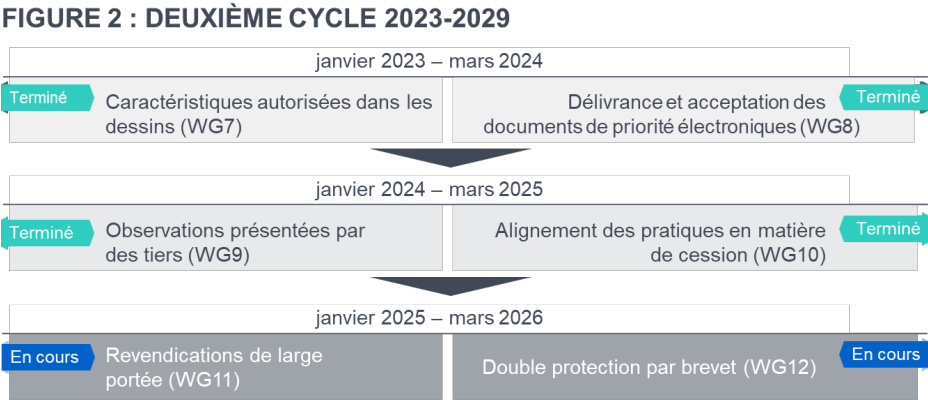
réaffirme l'engagement de longue date de l'Office envers Berlin et l'Allemagne et soutient son objectif stratégique de neutralité carbone d'ici 2030.

2.2 Poursuivre la convergence des pratiques

Le deuxième cycle du programme de convergence des pratiques, lancé en 2023, a enregistré d'importants progrès. Les pratiques communes des deux premiers thèmes, "Caractéristiques autorisées dans les dessins" et "Documents de priorité électroniques" (respectivement les groupes de travail 7 et 8), ont été conclues au début de l'année 2024. Les travaux menés tout au long de l'année 2024 ont porté sur les "Observations des tiers" (groupe de travail 9) et les "Pratiques relatives aux cessions" (groupe de travail 10). Les deux groupes de travail sont parvenus à s'entendre sur un projet de pratiques communes avant le calendrier prévu. Ce projet a été approuvé par le Conseil d'administration en mars 2025, après avis favorable du Comité "Droit des brevets" et consultation des utilisateurs via le groupe de travail du SACEPO sur le règlement d'exécution. La cinquième plateforme virtuelle sur la convergence a informé les parties prenantes des progrès réalisés en octobre 2024.

L'harmonisation des pratiques en matière de brevets en Europe renforce la sécurité juridique et simplifie les procédures pour les utilisateurs. L'OEB poursuit activement la convergence au sein du REB et contribue aux efforts d'harmonisation internationale.

Figure 3 – Deuxième cycle de convergence 2023-2026



Source : OEB

Les deux prochains thèmes, "Revendications de large portée" (groupe de travail 11) et "Double protection par brevet" (groupe de travail 12), doivent faire l'objet de discussions en 2025-2026, les groupes de travail ayant déjà été créés. Des travaux exploratoires ont également débuté sur l'extension potentielle du programme de convergence à des questions administratives, telles que la protection des données, la diversité et l'inclusion, ainsi que la gestion des talents, dans le cadre du nouveau catalogue des activités de coopération du Plan stratégique 2028.

Pour renforcer la transparence de la mise en œuvre des pratiques communes convenues (qui demeure volontaire), un nouveau tableau de bord de convergence a été lancé sur le site Internet de l'OEB en février. Ce tableau de bord donne un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre dans les États contractants et à l'OEB. Une version améliorée, offrant plus d'interactivité et de granularité, est disponible, avec des données actualisées par le biais de questionnaires envoyés aux ONB.

L'OEB a continué de collaborer avec des partenaires mondiaux sur l'harmonisation du droit matériel des brevets. Des progrès ont été réalisés en vue de dégager un consensus sur une approche européenne commune reflétant un ensemble équilibré. En mai 2024, l'OEB a organisé un colloque sur l'harmonisation du droit matériel des brevets avec la participation d'associations d'utilisateurs (AIPPI, AIPLA, FICPI) et d'offices des brevets du monde entier, y compris le groupe de travail B+ chargé de ce thème. Une étude de cas sur les droits d'usage antérieur a été menée au cours du second semestre de 2024 ; ses conclusions ont été partagées et discutées avec le Comité "Droit des brevets" en juin 2025.

2.3 Renforcer l'aide aux PME et aux petites entités

Une politique révisée en matière de taxes est entrée en vigueur en avril 2024. Elle contient des mesures ciblées de soutien aux micro-entreprises, complétant le dispositif d'aide existant pour les PME. Au terme de l'année 2024, plus de 5 000 demandes avaient bénéficié de ces nouvelles mesures de soutien, ce qui s'est traduit par des économies supplémentaires de 3,3 millions d'EUR au profit des petits innovateurs. Une simplification des taxes était également incluse, afin d'améliorer la convivialité et de favoriser la numérisation. L'aide fournie par divers programmes, y compris des réductions pour les recherches nationales menées par l'OEB en faveur de petites entités dans le cadre d'accords de partage du travail, facilite considérablement l'accès à une protection par brevet.

Conscient que l'obtention d'un brevet ne constituait qu'une étape, l'OEB a entamé en 2024 des discussions d'orientation avec les utilisateurs concernant un modèle potentiel d'aide aux micro-entités qui rencontrent des difficultés pour faire respecter leurs droits de brevet contre la contrefaçon.

En 2024, l'OEB a lancé un nouveau programme de sensibilisation ciblant spécifiquement les PME et les micro-entités afin de mieux comprendre leurs besoins et de mieux y répondre. Cela a nécessité 29 réunions avec des entreprises dont l'activité consiste à développer des technologies de lutte contre le cancer, des technologies propres et des technologies intelligentes. Les créateurs d'entreprises, PDG, CTO et inventeurs du Réseau européen des inventeurs ont participé à ces échanges constructifs. Les commentaires suscités par ces réunions, ainsi que l'engagement auprès de demandeurs importants et d'associations d'utilisateurs, sont essentiels pour identifier les domaines d'intérêt, intégrés dans des initiatives telles que le Plan d'action pour la qualité 2025.

Faciliter l'accès au système des brevets pour les petits acteurs favorise l'innovation à grande échelle.

2.4 Promouvoir la coopération informatique

La transformation numérique dans le paysage européen de la PI est portée par la collaboration. Elle permet de réaliser des économies de coûts au bénéfice de tous les participants et d'améliorer la qualité à l'échelle du système. Les aspects relatifs aux partenariats en matière de coopération informatique sont présentés ici ; des informations plus détaillées concernant les outils et technologies sont disponibles dans le rapport sur la transformation numérique.

- **Outil SEARCH basé sur ANSERA** : le déploiement de l'outil de recherche sur l'état de la technique basé sur le cloud de l'OEB a été accéléré grâce à l'étroite collaboration avec les ONB. En février 2024, l'Office estonien des brevets est devenu le premier ONB à passer à l'utilisation exclusive de l'outil SEARCH basé sur ANSERA. À la fin de l'année, 14 autres pays avaient suivi, 15 offices ayant mis hors service l'ensemble du système hérité EPOQUE Net. L'outil SEARCH basé sur ANSERA était en service dans 32 États parties à la CBE, utilisé par plus de 1 800 examinateurs nationaux actifs. Ces chiffres ont augmenté et, fin mars 2025, on comptait 1 927 examinateurs actifs dans 35 ONB. L'OEB a fourni un soutien important en matière de formation.
- **Front Office** : cette solution de dépôt en ligne basé sur Internet est en cours d'adoption par les ONB, appuyée par un groupe de travail composé de 14 représentants d'offices nationaux des brevets, de l'EUIPO, de l'OMPI et de l'epi pour encadrer son développement. Au terme de l'année 2024, 10 pays avaient commencé sa mise en œuvre, et cinq autres l'avaient terminée, avec plus de 38 000 dépôts reçus dans le cadre de divers droits de propriété intellectuelle, une hausse par rapport aux quelque 4 000 en 2023. La version 2.1, comprenant des transactions de masse et une prise en charge renforcée du PCT, a été livrée. D'autres mises en œuvre sont en préparation pour trois ONB.
- **Boîte à outils numérique** : soulignant l'importance accordée aux partenariats informatiques dans le cadre du Plan stratégique 2028, la boîte à outils numérique offre un système flexible et modulaire permettant aux ONB de mettre en place des flux de travail numériques sur les brevets, complets et adaptés à leurs besoins. Une démonstration de faisabilité pour la connectivité des modules a été réalisée en 2024. Après que 21 ONB ont exprimé leur intérêt pour des tests pilotes de diverses "briques" telles que Legal Interactive Platform, Traduction ou Classification, des documents techniques pour les premiers projets pilotes ont été prévus.
- **Portail d'accès unique (SAP)** : ce portail consolide les plateformes numériques, offrant un point d'accès unique pour les questions relatives à l'OEB/aux ONB. Un groupe de travail dédié (11 ONB + l'EUIPO) pilote son optimisation. Les nouveaux services ajoutés en 2024 comprenaient des outils d'inscription des délégués, des services de remboursement, des rapports et des statistiques, le tableau de bord de suivi des progrès du Plan stratégique 2028, l'état d'avancement des procédures de ratification, l'échange de documents, ainsi que des outils de souscription par courriel.
- **Qualité des données** : obtenir des données de haute qualité sur les brevets provenant des États membres est essentiel. En 2024, les déploiements de plateformes ont permis à l'Italie, aux Pays-Bas, à la Belgique, au Luxembourg, au Portugal et à la Grèce de mener à bien des migrations depuis d'anciens systèmes, 14 autres États ayant adopté une nouvelle plateforme et un nouveau flux d'échange de données.

Le programme de coopération informatique est axé sur l'amélioration des outils numériques, la mise hors service des systèmes hérités et le renforcement de l'interopérabilité en collaboration avec les principaux partenaires et acteurs.

3. Construction de passerelles mondiales

Le levier 4 du Plan stratégique 2028 porte une attention particulière à la construction d'un réseau ayant un retentissement mondial. L'OEB collabore activement avec des partenaires du monde entier afin d'étendre la portée du système du brevet européen, de favoriser l'harmonisation, de faciliter le partage du travail et de soutenir les écosystèmes d'innovation dans le monde.

Une gamme de modèles de coopération est déployée, y compris des accords de validation ainsi que des partenariats renforcés et une coopération technique par le biais de mémorandums d'accord (MOU). À la fin de l'année 2024, l'OEB avait signé sept accords de validation (dont six en vigueur aujourd'hui), 13 MOU relatifs à un partenariat renforcé et 12 MOU relatifs à la coopération technique sur l'ensemble des continents.

3.1 Partenariats de validation

Le système de validation a connu plusieurs évolutions notables au cours de l'année 2024.

- L'accord avec la **Géorgie** est entré en vigueur le 15 janvier 2024.
- Un accord avec la **République démocratique populaire lao** a été signé le 13 mai 2024, ce qui en fait le deuxième partenaire de validation en Asie du Sud-Est.
- Un accord avec le **Costa Rica** a été signé le 13 décembre 2024, le premier en Amérique latine.
- Le Conseil d'administration a autorisé l'ouverture de négociations officielles en matière de validation avec **le Mexique, le Panama, Trinité-et-Tobago, et Djibouti** suite aux demandes des gouvernements correspondants.
- Les efforts se sont poursuivis en vue de parvenir à un accord avec **l'Éthiopie**, où l'OEB a organisé un symposium en février 2024 pour mobiliser les parties prenantes locales.

Une coopération étroite est entretenue avec l'ensemble des offices des États autorisant la validation (le Maroc, la Tunisie, la Moldavie, le Cambodge, la Géorgie, le Laos et le Costa Rica), axée sur l'échange de données ainsi que sur l'accroissement des capacités et le renforcement des écosystèmes d'innovation locaux.

Le système de validation permet aux demandeurs d'étendre, sur la base d'une demande et d'une taxe uniques, la protection de leur brevet européen à un État non membre, où il a le même effet qu'un brevet national. Cela permet de soutenir le commerce international, les investissements et le transfert de technologie, renforçant ainsi le rôle mondial du système du brevet européen.

Figure 4 – Ouverture officielle de négociations sur un accord de validation entre Trinité-et-Tobago et l'Organisation européenne des brevets



Source : OEB

3.2 Activités de coopération par région

Afrique

- La coopération avec le **Maroc** (OMPIC) et la **Tunisie** (INNORPI), nos partenaires en matière de validation dans la région, est demeurée solide. Les activités comprenaient la participation au programme KT2A (mettant en relation des universités avec des partenaires en Belgique et en France), des séances de "coaching" pour les examinateurs (par ex. sur l'énergie solaire), un soutien à l'accès du Maroc au Front Office et au développement d'une nouvelle législation sur les brevets en Tunisie. L'OEB a également fourni au Maroc une analyse sur l'impact potentiel d'un système de demande provisoire et a poursuivi sa participation au programme de formation Certificat d'animateur en propriété industrielle (CAPI). Le programme de travail avec l'INNORPI a été renouvelé en juillet.
- L'OEB a également accueilli des examinateurs de l'**ARIPO** pour les former et a progressé sur l'élaboration d'un cours de rédaction des brevets avec l'AfriPI et l'ARIPO.
- Les premiers contacts ont été établis avec le Secrétaire de la **Zone de libre-échange continentale africaine** (ZLECA).

Asie et Océanie

- Les préparatifs techniques et juridiques ont débuté afin de mettre en œuvre l'accord de validation nouvellement signé avec le **Laos**.
- Le programme de travail 2024-2025 avec le **Cambodge** (MISTI) a été signé.
- Le premier programme de travail entre l'OEB et le **Groupe de travail de l'ASEAN sur la coopération en matière de propriété intellectuelle** (AWGIPC) a été conclu.
- Une délégation de l'Office de la propriété intellectuelle de **Singapour** (IPOS) s'est rendue à l'Office européen des brevets pour échanger sur les activités de l'Observatoire de l'OEB, sur les avancées en matière d'outils de

Des partenariats renforcés consolident le système mondial des brevets en fournissant aux offices partenaires un accès direct aux produits résultant de travaux de l'OEB. La coopération technique implique un large éventail d'initiatives adaptées aux besoins spécifiques des partenaires.

recherche, sur l'analyse des brevets, ainsi que sur les dernières évolutions en matière de procédures et de systèmes d'examen.

- Des échanges entre experts et des cours destinés aux examinateurs sur les inventions mises en œuvre par ordinateur et sur la biotechnologie ont eu lieu avec **l'Indonésie** (DGIP) et la **Malaisie** (MyIPO). Les examinateurs de MyIPO ont bénéficié d'une démonstration de "l'outil Geo" qui permet de consulter les dossiers de poursuite des demandes déposées auprès de l'OEB à partir du nom du mandataire.
- Une deuxième "Étude comparative des lois et procédures nationales en matière de brevets des pays d'Asie du Sud-Est", axée sur les inventions mises en œuvre par ordinateur, la biotechnologie et les produits pharmaceutiques, a été initiée.
- En ce qui concerne la **Chine**, le projet pilote OEB-CNIPA au titre du PCT, qui permet aux déposants de sélectionner l'OEB comme administration chargée de la recherche internationale (ISA), s'est poursuivi avec succès. Le paiement direct de la taxe de recherche en CNY auprès de la CNIPA est possible depuis le 1^{er} décembre 2024. Le projet pilote a reçu 1 314 demandes en 2024 (+20 % par rapport à 2023), avec un total de 4 284 demandes depuis sa création. Le programme de travail annuel CNIPA-OEB 2024 a été mis en œuvre et le programme de travail annuel 2025 a été signé, renforçant la collaboration stratégique, notamment par la formation spécialisée des examinateurs de la CNIPA. La 18^e réunion des directeurs d'offices à Chengdu a permis de réaffirmer ce partenariat.
- La coopération avec **l'Office des brevets du Japon** (JPO) s'est concentrée sur les initiatives de numérisation avec des visites à haut niveau et des échanges stratégiques lors des réunions IP5/Conférences tripartites.
- Une réunion bilatérale à haut niveau avec **l'Office coréen de la propriété intellectuelle** (KIPO) a eu lieu en juin 2024, conduisant à la signature d'un nouveau programme de travail bisannuel 2025-26 en décembre. Ce programme couvre un large éventail d'activités, y compris la classification, le partage des données et l'échange d'informations sur la qualité, les outils informatiques et l'IA.
- La coopération de longue date avec **l'Office de la propriété intellectuelle de la Nouvelle-Zélande** (IPONZ) a abouti à la signature d'un accord bilatéral de coopération technique, d'un programme de travail bisannuel (2024-2026) et d'un MOU concernant le programme "Patent Prosecution Highway" (PPH) en juillet 2024.

Amérique latine et Caraïbes (LAC)

- Le **Costa Rica** a signé un accord de validation, le premier dans la région.
- Des mandats de négociation d'accords de validation ont été délivrés par le Conseil d'administration concernant le **Mexique**, le **Panama** et **Trinité-et-Tobago**.
- Des partenariats renforcés ont été renouvelés avec le **Mexique** (IMPI) et le **Brésil** (INPI). Des experts de l'OEB ont participé à des études comparatives menées par l'Office brésilien des brevets.
- Des programmes de travail bilatéraux ont été signés avec le **Chili** (INAPI) et le **Pérou** (INDECOPI) afin de mettre en œuvre les MOU existants relatifs à un partenariat renforcé.
- Un programme de travail a été conclu avec **l'Argentine** (INPI) pour mettre en œuvre son mémorandum d'accord relatif à un partenariat renforcé.

- Des échanges en ligne sur les directives de l'OEB ont eu lieu avec l'Institut mexicain de la propriété industrielle et l'Office péruvien des brevets.
- L'OEB a mis ses compétences au service des activités organisées dans le cadre des projets financés par l'UE "IP Key Latin America" et "AL Invest Green".
- Des réunions d'échange de données ont été tenues avec les offices LAC qui participent au projet LATIPAT.

Moyen-Orient

- Le programme de travail avec la **Jordanie** a été renouvelé. Des séances de "coaching" en ligne ont été offertes aux examinateurs jordaniens (par ex. sur l'IA et les éoliennes). Des négociations visant à conclure un accord de validation sont en cours.
- La coopération avec l'**Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle** (SAIP) s'est intensifiée suite à plusieurs échanges, notamment une visite de haut niveau du directeur général de la SAIP en septembre 2024. La SAIP a adopté le système de gestion de la qualité de l'OEB comme référence et a participé à des activités conjointes, y compris des entretiens sur la réutilisation, des séances de "coaching" (IA, émissions de gaz à effet de serre), une présentation de "l'outil Geo", une démonstration du catégoriseur de texte CPC et des échanges sur les procédures PCT.

Amérique du Nord

- Un MOU bilatéral relatif à la classification coopérative des brevets (CPC) a été signé avec l'**Office de la propriété intellectuelle du Canada** (CIPO), ce qui garantit la continuité avec le mémorandum d'accord précédent, suivi de la conclusion d'un programme de travail bisannuel axé sur l'intégration de la CPC et prévoyant la poursuite de la coopération.
- La coopération avec l'**Office des brevets et des marques des États-Unis** (USPTO) a inclus une rencontre bilatérale à haut niveau ainsi que la coopération IP5, réaffirmant l'attachement à la coopération internationale. Trois délégations de haut niveau de l'USPTO se sont rendues à l'OEB pour aborder des questions relatives au contrôle de la qualité, au développement des talents, à l'inclusion et à l'IA.

3.3 Patent Prosecution Highway

De nouveaux projets pilotes PPH ont été initiés avec le Chili (INAPI) en juin 2024 (pour une période de trois ans) et la Nouvelle-Zélande (IPONZ) en décembre 2024. L'accord existant avec le Brésil (INPI) a été prolongé pour une deuxième période de cinq ans, à compter du 1^{er} décembre 2024. Les négociations avec le Bahreïn ont ouvert la voie au lancement d'un nouveau projet pilote PPH au début de l'année 2025.

Fin 2024, l'OEB comptait 17 accords PPH actifs avec des offices nationaux et régionaux en Asie, en Océanie et dans les Amériques.

Le réseau "Patent Prosecution Highway" (PPH) facilite l'examen accéléré pour les demandeurs qui souhaitent obtenir une protection par brevet dans plusieurs pays, en permettant aux offices de réutiliser les travaux déjà réalisés par un autre office partenaire du réseau PPH.

3.4 Coopération en matière de classification

À l'heure actuelle, 38 offices et organisations de PI utilisent le système de **classification coopérative des brevets** (CPC), dont 23 États parties à la CBE. Vingt-deux offices échangent des données CPC avec l'OEB. Environ 77 millions de documents brevets sont classifiés dans la CPC accessible à travers le monde.

La 11^e réunion annuelle de la CPC s'est tenue à Genève, permettant d'apporter des informations actualisées et de faciliter les échanges concernant les pratiques de classification.

Les examinateurs de l'INDECOPI (Pérou) ont bénéficié d'une formation à la CPC, et des activités collectives de formation en ligne ont été organisées pour l'ensemble des offices CPC dans six domaines d'activité. Une formation spécifique a été assurée pour l'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine, ainsi qu'une présentation pour l'Office d'État pour la propriété intellectuelle de la République de Moldavie.

La CPC, gérée conjointement par l'OEB et l'USPTO, est un outil essentiel pour la recherche de brevets et le partage des connaissances.

L'outil de catégorisation de texte CPC alimenté par l'IA, qui suggère des symboles CPC à partir d'une saisie de texte libre, améliore l'accessibilité pour les utilisateurs.

L'OEB participe activement aux activités de classification multilatérales (groupe de travail IP5 sur la classification, Comité d'experts de l'Union pour la classification internationale des brevets de l'OMPI). Les projets menés par l'OEB ont abouti à des révisions de la CPC et de la CIB relatives aux technologies émergentes telles que les drones (B64U), la vision assistée par ordinateur (G06V), les robots (B70R), l'immunothérapie cellulaire (A61K 40/00), la conservation des aliments (A23) et la technologie des semi-conducteurs (H10).

Les mémorandums d'accord bilatéraux relatifs à la CPC ont été renouvelés avec le Canada, le Mexique et la Corée du Sud.

3.5 Coopération dans les forums multilatéraux

La 17^e réunion annuelle à haut niveau des offices **IP5**, organisée par le KIPO à Séoul en juin 2024, a réaffirmé l'engagement du groupe en faveur du développement durable et de l'innovation inclusive. La réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies dans le cadre de la nouvelle déclaration de vision de l'IP5, la création d'un paysage des brevets accessible et inclusif (notamment en faveur des PME) et la manière d'aborder les évolutions des nouvelles technologies telles que l'IA ont été les principaux sujets évoqués au cours de cette réunion. Les offices IP5 ont partagé des initiatives pour soutenir la croissance des PME grâce à la PI. Une conférence internationale sur la protection de la propriété intellectuelle, organisée par le KIPO en marge des réunions, a facilité les échanges sur la PI et l'IA avec les parties prenantes.

La collaboration dans des cadres multilatéraux tels que les activités IP5 et la Conférence tripartite est cruciale pour relever les défis mondiaux, promouvoir l'harmonisation et améliorer l'efficacité du système international des brevets.

Figures 5 et 6 – Réunions des offices IP5 (Séoul) et Conférence tripartite (Tokyo)



Source : OEB

En 2024, la **Conférence tripartite** (OEB, JPO, USPTO) a axé ses travaux sur l'industrialisation durable et le soutien aux entreprises.

- L'OEB a accueilli la première réunion tripartite consacrée au réseau de formation en mai, afin de discuter de la formation, des activités de sensibilisation, des outils numériques, de l'aide aux PME et de l'accessibilité de la formation en ligne.
- Les trois offices ont animé une table ronde sur le transfert de technologie lors de la conférence PATLIB 2024.
- La 42^e Conférence tripartite, organisée en octobre 2024 à Tokyo, s'est concentrée sur les initiatives en matière de propriété intellectuelle pour une industrialisation durable (ODD 9). Les discussions ont porté sur les stratégies en matière de brevets des PME, les outils numériques et la politique d'innovation.
- Au cours d'une réunion avec des représentants de l'industrie au Japon, la politique en matière de brevets, la gestion de la PI dans les entreprises et le développement durable ont fait l'objet de discussions afin d'améliorer l'accessibilité à la PI et les outils destinés à la croissance des entreprises.
- Suite à la publication l'année précédente d'une brochure sur l'ODD 4 (éducation de qualité), un livret numérique tripartite sur l'ODD 9 a également été publié afin de présenter des initiatives soutenant l'industrialisation durable, l'innovation et les infrastructures résilientes, notamment les efforts déployés en matière de sensibilisation à la PI, de qualité des brevets et d'aide aux PME.

L'OEB a poursuivi sa coopération étroite avec l'**OMPI** dans le cadre d'activités liées au système PCT, ainsi qu'en matière d'échange de données, de classification, d'automatisation et d'information brevets. Un nouveau programme

de travail annuel pour 2025 a été signé en décembre 2024. Le soutien au système international des brevets et aux utilisateurs, y compris l'intégration d'ePCT aux outils de dépôt de l'OEB, demeure la principale priorité.

L'OEB a également participé en tant qu'observateur en mai 2024 à la Conférence diplomatique de l'OMPI sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, fournissant un soutien aux États parties à la CBE. Cette conférence a abouti à l'adoption d'un nouveau traité international qui, une fois entré en vigueur, obligera les demandeurs de brevet à déclarer le pays d'origine de toutes les ressources génétiques utilisées dans l'invention ainsi que les peuples autochtones ou la communauté locale d'où proviennent les savoirs traditionnels associés. Les États membres de l'OEB ont utilisé le Comité "Droit des brevets" comme forum pour préparer conjointement la conférence et évaluer ses résultats par la suite (sur la base d'une première ébauche élaborée par l'Office concernant la mise en œuvre potentielle du nouveau traité dans le cadre de la CBE).

3.6 Collaboration avec les associations d'utilisateurs et l'industrie

En 2024, l'OEB a organisé 33 échanges avec l'epi, BusinessEurope, les associations nationales d'utilisateurs (DE, GB, FR, IT, NL) et des partenaires internationaux (USA, JP, KR, CN). Les partenariats de longue date avec des associations telles que l'US Bar, la JIPA, la JPAA, la JETRO, l'AIPPI, l'AIPLA et la FICPI ont été maintenus et renforcés. Les réunions annuelles avec la haute direction ont porté sur des évolutions majeures telles que la gestion de la qualité, l'intégration de l'IA, le brevet unitaire et les retours sur le Plan stratégique 2028. L'US Bar/EPO Liaison Council (Conseil de liaison entre le Barreau américain et l'OEB) a tenu sa 40^e réunion annuelle, axée sur la qualité, l'harmonisation, le brevet unitaire et les meilleures pratiques pour les demandeurs américains. L'OEB a souligné les efforts déployés pour améliorer l'accessibilité et le caractère abordable, s'alignant sur des discussions telles que celles du rapport Draghi.

Un dialogue approfondi a également eu lieu au cours de 26 réunions avec des demandeurs importants de l'industrie et du monde de la recherche, qui ont permis de discuter de questions stratégiques et opérationnelles adaptées à leurs intérêts. Le brevet unitaire, l'Observatoire des brevets et des technologies, la qualité, MyEPO Portfolio, les inventions mises en œuvre par ordinateur et l'IA figuraient parmi les thèmes régulièrement abordés. Les commentaires reçus ont été essentiels pour des initiatives comme le Plan d'action pour la qualité 2025. Une série d'entretiens intitulée "La voix de nos utilisateurs" a été lancée afin de permettre aux représentants des utilisateurs présents à ces réunions de partager leurs points de vue.

Favoriser la transformation numérique et les services en ligne de l'OEB (MyEPO Portfolio, Mailbox, le dépôt en ligne 2.0, l'authentification à deux facteurs) a constitué une priorité, soutenue par 21 séminaires publics, qui ont attiré plus de 5 400 participants, et par de nombreux ateliers sur mesure.

Le dialogue direct avec les utilisateurs (y compris les associations commerciales, les spécialistes des brevets, l'industrie et les organismes de recherche) est essentiel pour veiller à ce que les services de l'OEB répondent à leurs besoins et recueillir leurs commentaires sur l'orientation stratégique.

3.7 Coopération avec les autres institutions européennes

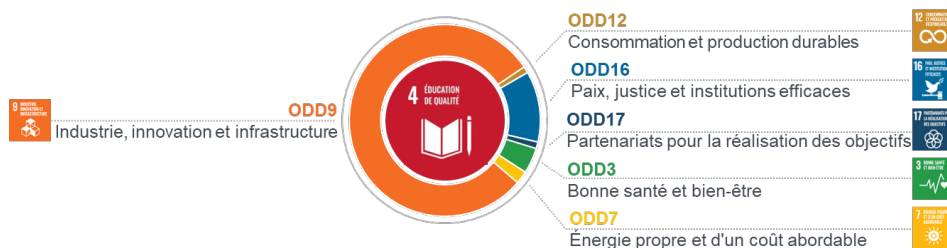
Les partenariats s'étendent au-delà de la sphère de la PI et concernent des organisations partageant un intérêt commun pour la science, la technologie et l'innovation. Voici les principaux échanges qui ont eu lieu en 2024 :

- **Observatoire Européen Austral (ESO)** : une deuxième rencontre à haut niveau en janvier a établi un cadre de collaboration future sur les questions techniques et les meilleures pratiques administratives.
- **Agence spatiale européenne (ESA)** : préparation d'un nouvel instrument de coopération, probablement une lettre d'intention, conclue au début de l'année 2025, portant sur des initiatives relatives aux plateformes technologiques et à l'échange des meilleures pratiques. L'ESA a participé à plusieurs événements de l'OEB en 2024.

4. Établissement de partenariats pour renforcer les compétences et les connaissances

L'Académie européenne des brevets joue un rôle central dans la mise en œuvre du levier 4 en proposant une formation et un enseignement exhaustifs, en renforçant l'expertise en matière de PI et en favorisant la collaboration dans l'ensemble de l'écosystème de l'innovation. Ses activités soutiennent le Plan stratégique 2028 de l'OEB et contribuent aux objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier l'ODD 4 (éducation de qualité) et l'ODD 17 (partenariats). Guidée par des principes comme la coopération, la durabilité, la qualité, l'accessibilité, la modularité et la numérisation, l'Académie a touché un large public en 2024.

Figure 7 – ODD ciblés par les formations de l'Académie (toutes les activités contribuent à l'ODD 4)



Source : OEB

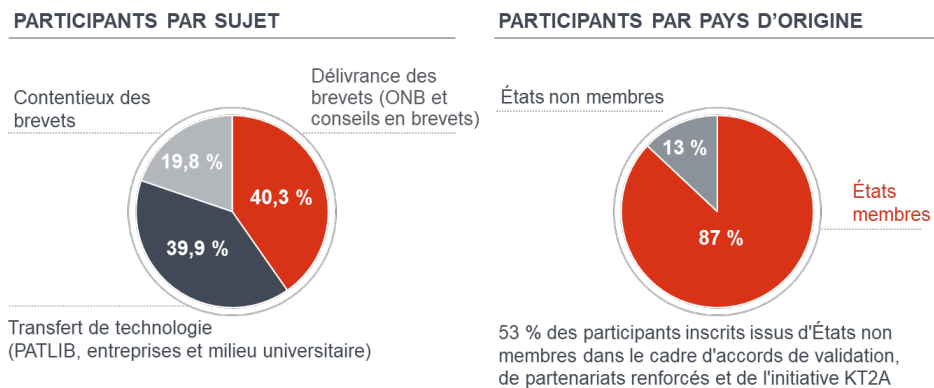
4.1 Portée, impact et organisation de la formation

En 2024, l'Académie a organisé 145 activités de formation, cumulant 1 469 heures d'apprentissage. La formation en direct, principalement en ligne, a généré 26 602 inscriptions, attirant 16 415 participants réels. Cette participation a été enregistrée dans des domaines clés.

- Délivrance de brevets (ONB et conseils en brevets) : 6 614 participants (40,3 %)
- Contentieux des brevets : 3 244 participants (19,8 %)
- Transfert de technologie : 6 557 participants (39,9 %), dont plus de la moitié provenant des centres PATLIB

Le centre de formation en ligne de l'OEB a également poursuivi sa croissance, enregistrant 23 574 utilisateurs actifs (une hausse de 25,7 % par rapport à 2023) et 233 272 visites (une hausse de 15,7 %). La formation à la préparation du certificat européen d'administration des brevets (CEAB) et de l'examen européen de qualification (EEQ) constituaient les principaux moteurs de la participation en matière de formation en ligne. Les cours concernant l'examen préliminaire/l'épreuve F de l'EEQ, le CEAB, les outils d'information brevets, ainsi que la formation initiale au MIPEF, sont ceux ayant attiré le plus de participants.

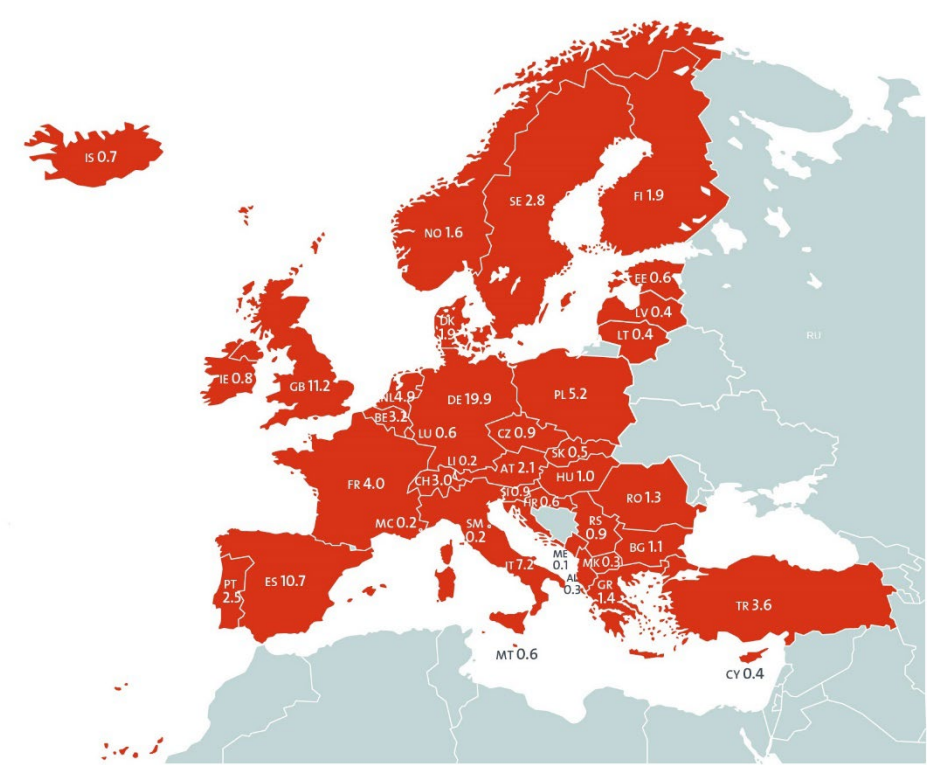
Figure 8 – Participation aux activités de formation en direct



Source : OEB

L'approche numérique de l'Académie favorise un rayonnement mondial. Alors que les États membres de l'OEB représentaient 87 % des participants à la formation en direct et 59 % des utilisateurs inscrits à la formation en ligne, une participation importante est venue de pays non membres (13 % pour la formation en direct et 41 % pour la formation en ligne). La collaboration avec les États autorisant la validation, les partenariats renforcés et l'initiative KT2A permettent d'étendre davantage ce rayonnement.

Figure 9 – Pourcentage des utilisateurs actifs du centre de formation en ligne par État membre

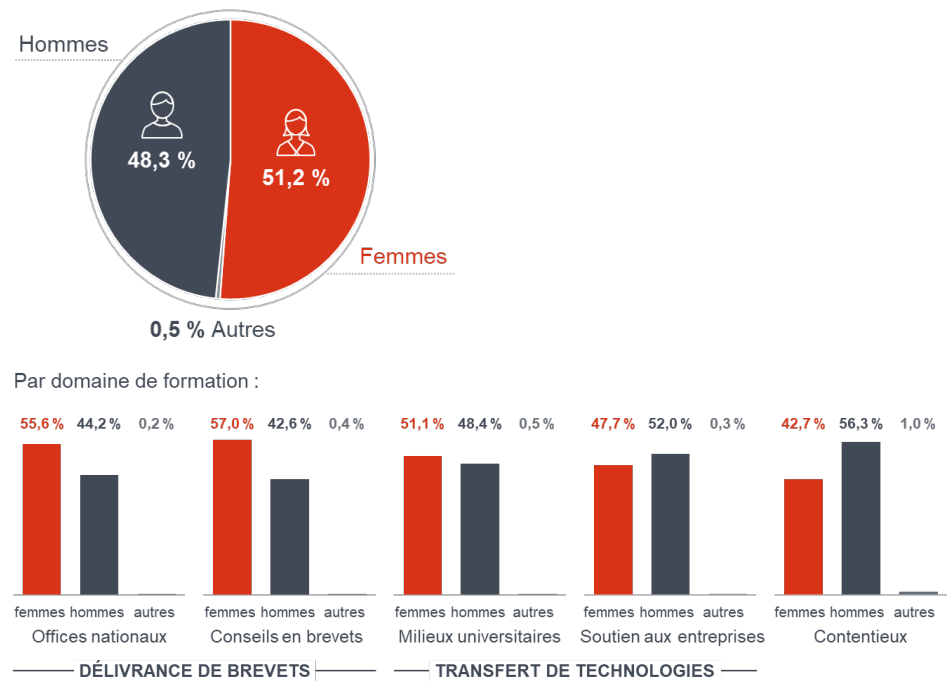


Source : OEB

L'inclusion concernant le genre est demeurée forte, avec 51,2 % de participation féminine aux activités de formation, démontrant l'impact positif des formats de formation accessibles.

Figure 10 – Participants aux programmes de formation de l'Académie par genre

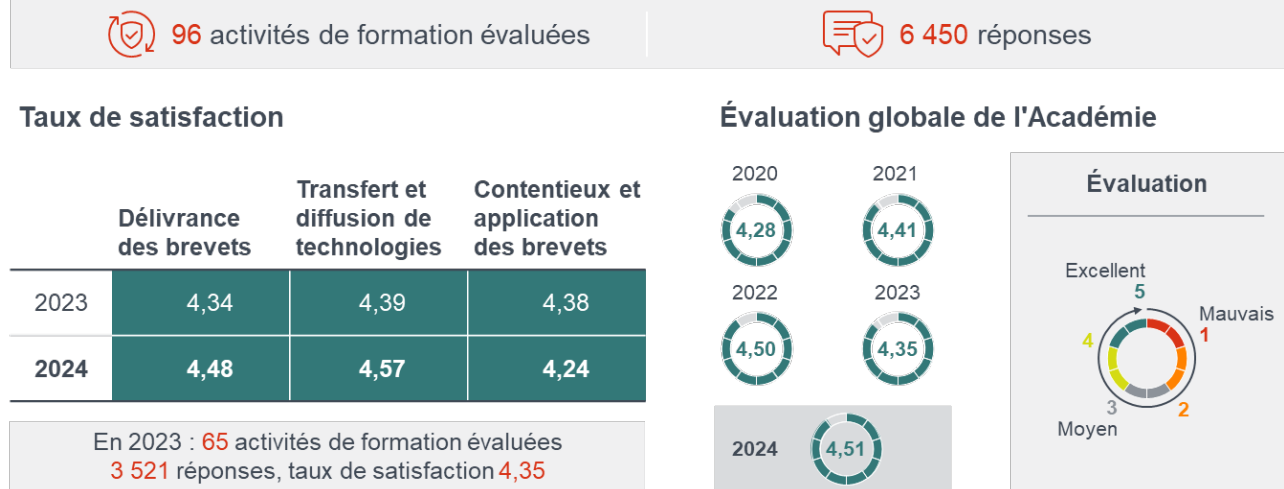
Sur l'ensemble des domaines de formation :



Source : OEB

La satisfaction des utilisateurs à l'égard de l'offre de l'Académie est demeurée élevée et a légèrement augmenté, avec une note moyenne de 4,51 sur 5 pour 96 activités évaluées (en hausse par rapport à 2023, où la note moyenne était de 4,35 pour 65 activités évaluées). L'Académie a amélioré son évaluation de l'impact en mettant en œuvre de nouveaux indicateurs axés sur le développement professionnel et les résultats des formations, tels que le taux de fidélité des utilisateurs, la délivrance de certificats, le suivi de la participation du personnel des ONB, des mesures concernant la formation des juges et des KPI spécifiques relatifs au programme "Pan-European Seal", au MIPEF et à la formation PATLIB dans le cadre du Plan stratégique 2028. L'enquête de satisfaction des utilisateurs a également été améliorée grâce à davantage de granularité.

Figure 11 – Évaluation par les utilisateurs des activités de formation de l'Académie



Source : OEB

4.2 Formation pour les offices nationaux des brevets

Figure 12 – Formation pour les offices nationaux des brevets

OFFICES NATIONAUX DES BREVETS



Formations notables

- IA, IMO, conditions de brevetabilité
- Ateliers thématiques : examen dans le domaine de la chimie, recherche
- Séminaires CPC pour des domaines techniques spécifiques
- ILearn Together Day
- Formations sur le nouvel outil SEARCH basé sur ANSERA
- Cours ouverts sur la PDB

Source : OEB

Vingt-sept activités de formation (460 heures) ont été organisées à l'intention du personnel des ONB, ce qui a permis d'attirer 3 337 participants sur 4 417 inscrits, soit une hausse de 30 % par rapport à 2023. Les formations incluait des plateformes d'échange, des séminaires CPC, des ateliers thématiques (par ex. chimie). Elles ont permis d'aborder des domaines comme l'IA, les inventions mises en œuvre par ordinateur (IMO) ou la brevetabilité et d'apporter une aide indispensable au déploiement de l'outil SEARCH basé sur ANSERA.

Plus de 850 membres du personnel de 28 ONB ont reçu une formation pratique à l'outil SEARCH basé sur ANSERA (niveaux débutant/avancé, formation des formateurs) et 631 utilisateurs supplémentaires ont suivi le cours ouvert de formation en ligne au même outil SEARCH basé sur ANSERA.

La formation personnalisée permet le développement du personnel des ONB et la mise en œuvre d'outils communs.

Figure 13 – Formation de l'Académie à l'outil SEARCH basé sur ANSERA



Source : OEB

La journée iLearn Together du mois d'octobre a facilité le partage des connaissances entre les membres du personnel des ONB et de l'OEB sur des thèmes tels que la biotechnologie, les produits pharmaceutiques et l'examen des inventions mises en œuvre par ordinateur.

Le catalogue de formation 2025 pour les ONB a été conjointement préparé tout au long de l'année 2024. Le projet de formation linguistique a été de nouveau très apprécié, avec la participation de 19 ONB (77 % de l'apprentissage concernant l'anglais, 10 % le français et 13 % l'allemand).

4.3 Formation des spécialistes des brevets

Figure 14 – Formation des conseils en brevets et assistants juridiques



Source : OEB

Dix-sept activités de formation (140 heures) ont attiré 3 277 spécialistes des brevets. Parmi les principaux événements figuraient la conférence Opposition Matters (>600 participants), au cours de laquelle les évolutions en matière de procédure et de fond ont fait l'objet de discussions ; la série d'exposés Guidelines2day (>700 participants), abordant les nouveaux thèmes des Directives 2024 ; et des exposés apportant des informations actualisées sur le PCT (>350 participants).

Des formations spécialisées ont traité de la brevetabilité des inventions mises en œuvre par ordinateur et des inventions interdisciplinaires (fabrication additive, domaines médicaux) grâce à la série d'exposés Tackling the Future. La collaboration avec l'epi a été au cœur de nombreuses activités.

Il est essentiel de soutenir les conseils en brevets et les assistants juridiques pour maintenir des niveaux d'exigence élevés dans toute la profession.

4.4 Formation des juges et des avocats plaidants

Figure 15 – Formation des juges et des avocats plaidants



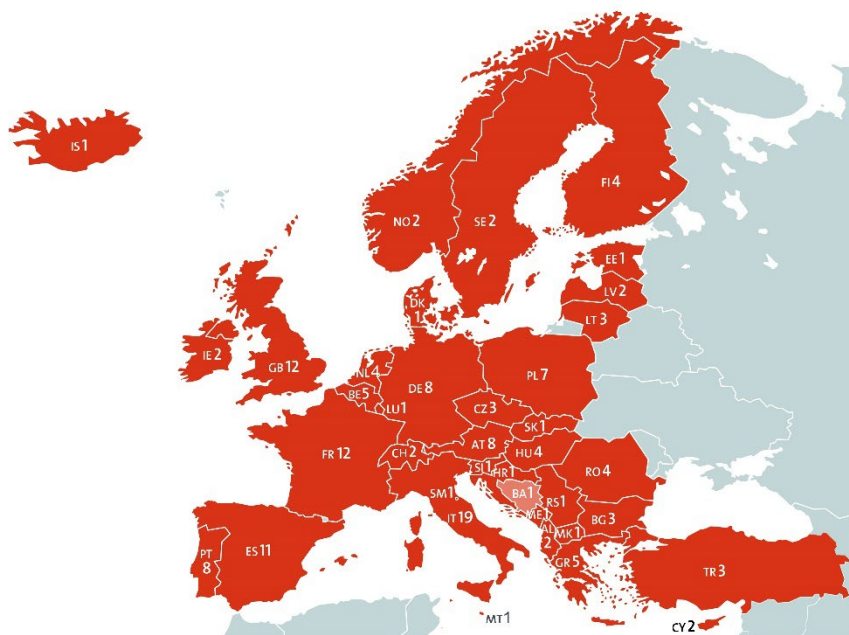
Source : OEB

Quinze activités de formation (147 heures) ont atteint 3 244 participants ; en termes d'inscriptions ce domaine a enregistré une augmentation de 11 % par rapport à 2023. Parmi les points importants, il faut citer la conférence Litigation Matters (organisée conjointement avec l'EPLAW et l'EPLIT, > 600 participants) axée sur les premières expériences relatives au brevet unitaire/à la juridiction unifiée du brevet (JUB) ; la conférence sur la jurisprudence des chambres de recours (899 participants uniques) ; et le Forum des juges européens à Venise (co-organisé avec l'EPLAW et l'IPJA) faisant le point sur la première année de la JUB.

Le programme annuel de stages judiciaires combinait une formation sur la brevetabilité avec des visites des chambres de recours et la participation à la conférence internationale de Munich sur le droit des brevets. L'Académie a soutenu la formation annuelle des juges et greffiers de la JUB, qui s'est tenue à Vienne en collaboration avec l'Office autrichien des brevets, et a formalisé un mémorandum d'accord pour le soutien futur.

Il est essentiel de veiller à ce que l'expertise judiciaire suive le rythme des évolutions juridiques et technologiques, surtout avec l'avènement de la JUB.

Figure 18 – Universités PES par pays



Source : OEB

4.6 Formation au soutien des entreprises et au transfert de technologie

Figure 19 – Formation au soutien des entreprises et au transfert de technologie




8 669
participants
inscrits


73
activités


263
heures
de cours


94
heures d'auto-
apprentissage

Formations notables – soutien aux entreprises

- Activités portant sur l'innovation, la stratégie et la gestion de PI, les licences, etc.
- Séminaire : comment utiliser au mieux le système du brevet unitaire
- Programme de formation sur les DPI dans les entreprises à haute densité de connaissances
- Exposés et séminaires sur l'utilisation des outils de l'OEB et sur les stratégies pour soutenir les entreprises

Source : OEB

Dix-sept activités de formation (126 heures) ont attiré 1 397 participants du monde des affaires, soit une augmentation de 7 % des inscriptions. Les activités portaient principalement sur l'innovation ouverte, la stratégie en matière de PI, la concession de licences et le financement dans le cadre d'un nouveau séminaire intitulé "Du laboratoire au marché", sur le brevet unitaire avec le CIE et le bureau d'assistance de la PI ; d'un nouveau programme de formation avec l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) et l'EUIPO pour les CCI et les PME ; et de séminaires sur l'utilisation des outils de l'OEB pour les décisions commerciales (évaluation de la PI, information brevets, outils de recherche).

Cinquante-six autres activités ont concerné la communauté du transfert de technologie, y compris le réseau PATLIB, l'initiative KT2A, et les utilisateurs des outils d'information brevets.

Le nouveau cours "Patenting Innovation" (Innovation en matière de brevetabilité), accrédité par l'Alliance of Technology Transfer Professionals (ATTP), a été lancé, donnant droit à des points de formation continue dans le cadre de sa certification RTTP. Dix-neuf participants ont réussi la première édition. Une offre de formation certifiée au transfert de technologie est désormais disponible pour les membres des centres PATLIB.

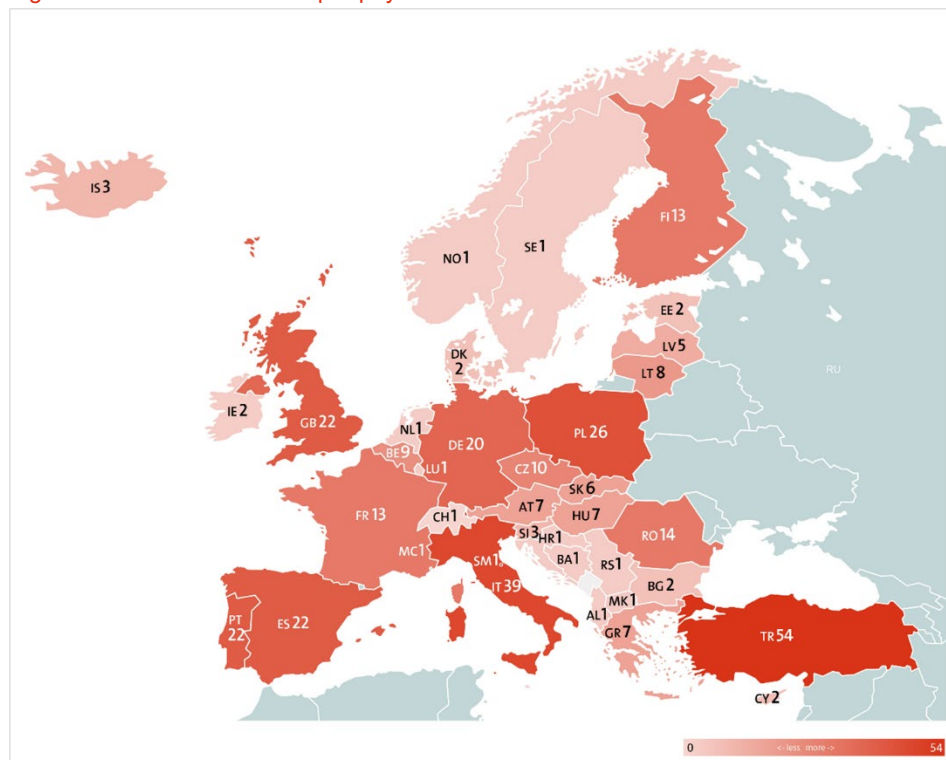
4.7 Soutien au réseau PATLIB

La conférence PATLIB 2024 à Ankara, en Türkiye, a constitué l'événement principal pour le réseau PATLIB. Co-organisé avec TÜRKPATENT, elle a attiré plus de 2 600 participants. Cinq séminaires "Shaping the Future Together" ont permis à quelque 300 membres du personnel des centres PATLIB de partager leurs expériences concernant l'utilisation des outils de l'OEB et le transfert de technologie.

Le parcours d'apprentissage PATLIB, couvrant les régimes de la PI, la délivrance des brevets et les outils de l'OEB, a été suivi par plus de 8 000 membres depuis son lancement. Un projet PATLIB dédié, inclus dans le nouveau catalogue de coopération, vise à améliorer les niveaux de service en offrant des formations au transfert de technologie et des certifications.

Le réseau de 332 centres d'information brevets (PATLIB) répartis dans 37 pays joue un rôle crucial dans le soutien local aux innovateurs en matière de PI.

Figure 20 – Centres PATLIB par pays



Source : OEB

Le paquet relatif aux services numériques a fourni un financement pour 59 activités en 2024, y compris la participation à des conférences (35), les

formations externes au transfert de technologie (19), les licences de certification/logiciels (3) et le parrainage d'événements PATLIB (2).

Au terme de l'année 2024, le programme KT2A impliquait 76 universités dans 24 pays africains. Treize partenariats de jumelage actifs lient des universités aux centres PATLIB. Quatorze sessions de formation en ligne sur mesure ont atteint 330 participants et ont été complétés par 95 échanges en ligne avec des universités. Un nouveau cours "IP Basics for Innovators" (Notions de base en matière de PI pour les innovateurs) lancé spécifiquement pour les universités KT2A et une page Web dédiée au transfert de connaissances vers l'Afrique sont un exemple du succès de cette initiative. Les centres PATLIB et les universités ont enregistré des résultats très positifs.

L'initiative KT2A favorise la collaboration entre les centres PATLIB et les universités africaines afin d'améliorer leur capacité en matière de transfert de technologie.

4.8 Certifications professionnelles

Environ 2 000 candidats de 58 nationalités, dont 40 % étaient des femmes, ont participé à l'édition 2024 de l'EEQ, ce qui est comparable aux chiffres des années précédentes. Il s'agissait de la dernière édition tenue en vertu de l'ancien règlement d'exécution qui comportait un examen préliminaire. Les préparatifs en vue du nouveau format de l'EEQ 2025 ont progressé de manière significative, avec la publication d'un Guide de préparation révisé, de cours en ligne, du tutorat en direct et d'un examen blanc pour la nouvelle épreuve F. Les travaux se sont poursuivis sur l'élaboration des nouvelles épreuves M1-M4 pour leur introduction en 2026-2027.

Le maintien de niveaux d'exigence élevés concernant les spécialistes des brevets repose sur des cadres de qualification solides.

Le programme de soutien aux candidats à l'EEQ (PSC), lancé en 2012 pour aider les candidats à l'EEQ des États membres comptant moins de conseils en brevets, a continué de porter ses fruits. Au cours de son existence, 204 candidats de 19 États ont été sélectionnés. À ce jour, 128 candidats PSC de 18 pays ont réussi l'EEQ, d'autres étant encore inscrits. Douze anciens élèves assument maintenant les fonctions de formateur/coach.

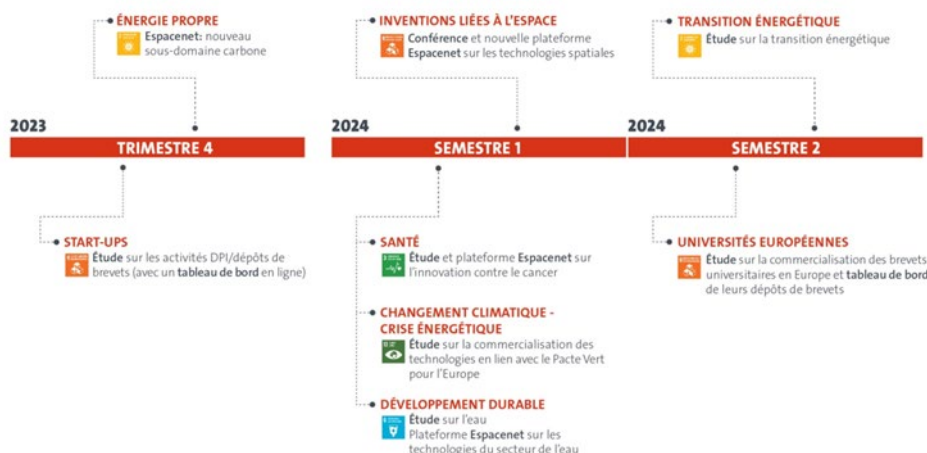
Le CEAB, qui reconnaît les compétences des administrateurs de brevets et des assistants juridiques, a poursuivi la consolidation de sa position au cours de sa troisième année, avec quelque 360 candidats ayant réussi l'examen d'octobre 2024. Environ 80 % des candidats retenus travaillent dans l'industrie ou dans des cabinets privés, 7 % dans des offices de brevets et 13 % occupent d'autres fonctions. Depuis son lancement en 2022, le CEAB a attiré plus de 1 100 candidats de 60 pays. Parmi ceux-ci, 87 % provenaient des États parties à la CBE, avec une participation notable de l'Asie et de l'Australie (10 %). L'OEB soutient activement les candidats ; 850 personnes ont suivi des cours de formation dédiés de l'Académie pour l'examen 2024.

5. Renforcement des liens entre la PI, l'innovation et le développement durable

L'Observatoire des brevets et des technologies de l'OEB, lancé en octobre 2023, vise à bâtir une société plus innovante en apportant son éclairage unique, en cartographiant les tendances technologiques, en mettant à disposition des outils, en mettant en relation les acteurs et en favorisant le dialogue sur les

brevets et la technologie au-delà des experts en PI. La collaboration est au cœur de sa mission.

Figure 21 – Calendrier des activités de l'Observatoire en 2023-2024



Source : OEB

5.1 Collaboration et partenariats stratégiques de l'Observatoire

L'une des ambitions de l'Observatoire est d'encourager la participation au sein de l'écosystème de l'innovation et de faciliter la conclusion de partenariats avec les principales parties prenantes. En effet, seule la combinaison d'expertises et de connaissances provenant de divers horizons et points de vue permettra d'obtenir des résultats de qualité, complets et équitables quel que soit le sujet.

Premièrement, la collaboration avec les États membres de l'OEB a contribué à améliorer la qualité et la pertinence des résultats de l'Observatoire et à établir des contacts avec les écosystèmes de l'innovation au niveau national. Au cours de la première année suivant le premier appel à manifestation d'intérêt, 32 ONB participaient activement aux activités de l'Observatoire. Ce nombre est passé à 36 suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en octobre 2024 pour les activités prévues en 2025.

En travaillant en étroite collaboration avec les institutions de l'UE, l'Observatoire a permis d'accroître l'intérêt pour la PI dans les réseaux d'innovation et d'aligner ses recherches sur les politiques et priorités européennes plus générales en matière d'innovation, notamment celles évoquées dans le rapport de Mario Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne publié en septembre 2024.

Les observatoires de l'OEB et l'EUIPO ont exploré les synergies et coopéré dans le cadre d'études économiques d'intérêt commun. L'inauguration de l'Observatoire de l'OEB s'est concentrée sur les brevets et les start-ups ; le financement s'est appuyé sur une étude co-publiée par les deux institutions.

En outre, l'Observatoire de l'OEB a suivi le principe d'un engagement dynamique, sur la base duquel différentes parties prenantes se sont réunies en fonction d'un thème spécifique afin d'apporter une expertise complémentaire et une pluralité de points de vue. Voici quelques exemples.

Depuis ses débuts, l'Observatoire a donné la priorité à la mise en place d'une coopération et de partenariats stratégiques avec les principales parties prenantes, visant à apporter une réelle valeur ajoutée à l'écosystème de l'innovation.

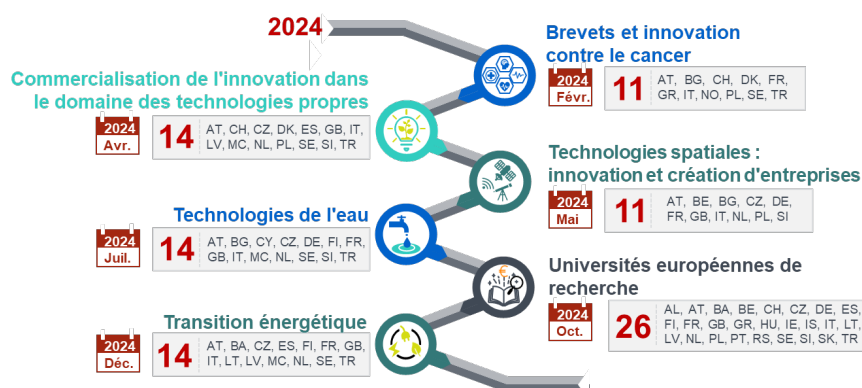
- Pour la préparation du projet de plateforme "Lutte contre le cancer", les résultats préliminaires ont été présentés à la Fédération européenne des associations de l'industrie pharmaceutique (EFPIA), à l'Association européenne pour la recherche sur le cancer (EACR) et à la Commission européenne (DG Santé), entre autres.
- Le projet de plateforme "Innovation spatiale" a permis à trois grandes organisations internationales dans ce domaine, l'ESO, l'ESA et l'institut européen de politique spatiale (ESPI), de s'associer avec l'OEB.
- Pour la préparation du projet "Activités des universités européennes en matière de brevets", l'Observatoire a engagé un dialogue riche avec de multiples représentants des plus hauts niveaux académique européens, tels que l'Association européenne de l'université (EUA), l'Association des professionnels européens du transfert des sciences et technologies (ASTP), la Ligue des universités européennes de recherche (LERU), l'initiative des établissements d'enseignement supérieur de l'EIT (EIT-HEI), ainsi qu'avec des universités telles que l'université de Cambridge (Royaume-Uni), KU Leuven (Pays-Bas), TU Munich (Allemagne), l'université d'Athènes (Grèce) et l'université de Zurich (Suisse).

L'Observatoire s'est également associé à des réseaux bien établis, dont le Réseau européen des inventeurs, des universités du programme "Pan-European Seal" et des centres PATLIB. Les membres du Réseau européen des inventeurs ont été informés des projets de l'Observatoire et ont participé en tant que conférenciers invités aux événements de l'Observatoire. Les universités du programme "Pan-European Seal" ont pris une part active à l'événement "Brevets dans les universités européennes" comme participants ou intervenants. L'Observatoire faisait partie de la conférence PATLIB 2024 et ce réseau est continuellement informé des activités en cours de l'Observatoire.

Collaboration avec les États membres de l'OEB

En 2024, un total de 32 ONB ont participé à des activités de collaboration dans le cadre de projets de l'Observatoire, favorisant la coopération et l'échange de connaissances en Europe afin de promouvoir des initiatives et des objectifs communs. Tous les projets ont été soutenus par un groupe d'ONB intéressés ; celui sur le rôle des universités européennes dans l'innovation a notamment mobilisé 26 ONB.

Figure 22 – Collaboration avec les États membres de l'OEB dans le cadre de projets de l'Observatoire



Source : OEB

La participation des experts des ONB a été organisée en trois volets. Les ONB intéressés pouvaient choisir de participer à un seul volet ou à la totalité d'entre eux, selon leur intérêt et leur expertise.

- Volet technologique : avec des activités de coopération, y compris la validation de cartographies, les concepts de recherche ANSERA, les instructions de recherche Espacenet, le texte et les essais, ainsi que le débogage de la plateforme technologique
- Volet économique : avec l'appréciation des caractéristiques des données et la fourniture d'un retour d'information sur une première ébauche de l'étude, et l'intégration des travaux connexes des ONB en tant qu'apports aux études ou rapports
- Volet communications : avec des mesures telles que dresser une liste des contacts susceptibles d'être intéressés par le thème, entrer en contact avec les réseaux internes, faire connaître les produits livrables par tous les canaux disponibles et collaborer à un suivi éventuel des mesures avec les acteurs et les réseaux régionaux ou nationaux

Au cours de la période allant d'octobre 2023 à décembre 2024, au total 22 réunions techniques concernant ces différents domaines de participation ont été organisées avec les ONB pour coordonner et aligner les efforts sur les projets de l'Observatoire, assurant une collaboration efficace et le bon déroulement des opérations.

Un appel à manifestation d'intérêt pour la participation aux projets de 2025 a été lancé à la fin de l'année 2024, 36 États membres ont confirmé leur participation à la mise en œuvre des activités de cette année.

Figure 23 – Appel à manifestation d'intérêt pour les initiatives de l'Observatoire en 2025

36 États membres ont confirmé leur participation

28 participeront au projet "*Aller à la rencontre des jeunes entreprises de haute technologie*"

19 participeront au projet "*Bibliothèque numérique sur l'innovation*"

États participants par thème

- 19** Nouvelles frontières d'oncologie, 2/2025
- 19** Plastiques de demain, 4/2025
- 21** Normes et brevets, 5/2025
- 15** Technologies vers la "faim zéro", 9/2025
- 24** Organismes de recherche publics, 10/2025
- 15** Technologies quantiques, 12/2025
- 17** Femmes dans les STIM, 3/2026

Source : OEB

Collaboration avec les institutions européennes

L'Observatoire a été particulièrement actif dans l'écosystème de l'innovation au niveau européen. Il a été invité à participer à une multitude de conférences (par exemple "Making research results work for society" [Rendre les résultats de la recherche utiles à la société] et "Water Innovation Europe" [Innovation européenne pour l'eau] organisées respectivement par la direction générale de la recherche et de l'innovation de la Commission européenne [DG RDT] et par Water Europe) et a présenté les principaux résultats de ses études et outils à des publics spécialisés. Cela a donné lieu à de nombreuses opportunités de travail en réseau pour mieux faire connaître les activités émergentes de l'Observatoire, d'une grande importance pour les parties prenantes européennes.

L'OEB a conclu plusieurs accords de travail, lettres d'intention et mémorandums d'accord avec des entités de l'UE telles que la DG RTD, le CEI et l'Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME (EISMEA), l'EIT et la Banque européenne d'investissement (BEI). Ces éléments ont été d'une importance considérable pour les activités de l'Observatoire visant à faciliter les connexions, à s'aligner sur des objectifs communs en matière de transparence et à favoriser l'innovation, en renforçant la présence et la visibilité de l'OEB dans le domaine des technologies et de l'innovation, en attirant l'attention sur les thèmes de la PI et en favorisant un écosystème favorable à la recherche-développement.

Des représentants de la DG RDT et du CEI/EISMEA ont participé en tant que principaux intervenants à des événements publics organisés par l'Observatoire, tandis que d'autres acteurs de l'UE ont activement contribué aux publications de l'Observatoire, comme indiqué au point suivant.

Partenariats pour des publications conjointes

L'Observatoire s'est associé à des institutions majeures pour co-publier des études économiques, en tirant parti de leur expertise et de leurs réseaux pour accroître l'impact et la qualité des études. Il s'agit par exemple d'études menées avec l'EUIPO, l'ESPI, la BEI, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'ESA et l'Institut Fraunhofer pour la recherche dans le domaine des systèmes et de l'innovation (plus de détails dans le tableau ci-dessous).

5.2 Publications de l'Observatoire

Les études de l'Observatoire fournissent des informations économiques sur des aspects liés aux brevets et à l'innovation. Elles ont pour but d'apporter une expertise et des analyses de haut niveau au public et aux forums d'experts ainsi que de favoriser un débat bien informé sur l'impact économique du système des brevets, la commercialisation de l'innovation et les tendances technologiques actuelles.

Au cours de ses 15 premiers mois d'activité, l'Observatoire a publié un total de huit documents, totalisant 48 000 téléchargements.

Études économiques

L'Observatoire a publié six études économiques.

Figure 24 – Études économiques

ÉTUDES ÉCONOMIQUES		
		
		
Partenaires		Lancement
Brevets, marques et financement des start-ups		Octobre 2023
Brevets et innovation contre le cancer		Février 2024
Financement et commercialisation de l'innovation dans le domaine des technologies propres		Avril 2024
L'innovation dans les technologies de l'eau		Juillet 2024
Le rôle des universités européennes en matière de dépôt de brevets et d'innovation		Octobre 2024
Brevets pour l'amélioration des réseaux électriques		Décembre 2024

Source : OEB

Rapports d'analyse sur les technologies

Concernant les rapports d'analyse sur les technologies, autrefois connus sous le nom de rapports d'analyse sur les brevets, deux publications étaient liées aux activités de l'Observatoire.

Figure 25 – Rapports d'analyse sur les technologies

RAPPORTS D'ANALYSE SUR LES TECHNOLOGIES		
		
Partenaires		Lancement
Systèmes de propulsion spatiale		Mai 2024
Robotique d'assistance pour les personnes présentant des besoins particuliers		Décembre 2024

Source : OEB

5.3 Outils de l'Observatoire

L'Observatoire a également pour objectif de faciliter l'accès à une mine de connaissances stockée dans les bases de données de l'OEB, grâce à des outils dédiés mis gratuitement à disposition sur le site Internet de l'OEB et qui s'adressent aux personnes qui ne sont pas spécifiquement des experts en matière de PI. Des étapes importantes ont été franchies au cours de l'année 2024

concernant l'outil Deep Tech Finder, les plateformes technologiques et l'élaboration de la bibliothèque numérique.

Figure 26 – Outils de l'Observatoire



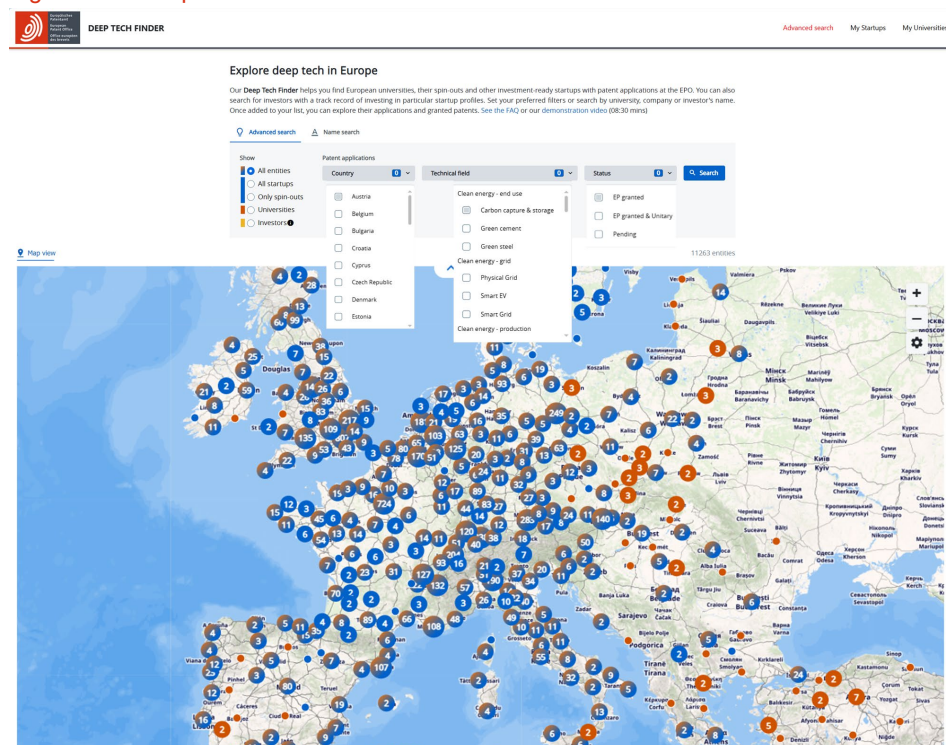
Source : OEB

Deep Tech Finder

Avec la publication de Deep Tech Finder, l'Observatoire a mis en service la première plateforme gratuite et facile d'utilisation qui intègre parfaitement les données relatives aux brevets (portefeuilles de demandes de brevet européen avec situation juridique et informations technologiques, ainsi qu'un lien direct vers Espacenet) et les données relatives aux informations commerciales (cartes d'identité des entités présentées, géolocalisation et accès à l'historique de financement des start-ups via un lien vers dealroom.co). L'outil sert de passerelle pour comprendre l'écosystème technologique européen en un coup d'œil, en fournissant des informations pratiques et précieuses aux investisseurs, aux start-ups, aux universités et aux décideurs politiques, qu'ils soient nouveaux dans le domaine de la PI ou experts. Son lancement a permis pour la première fois de mettre à disposition gratuitement des données détaillées et spécifiques concernant les demandes de brevet liées aux start-ups, favorisant la collaboration et les possibilités d'investissement.

Deep Tech Finder est un outil qui permet de trouver des universités européennes, leurs entreprises dérivées et des start-ups prêtes à l'investissement ayant déposé des demandes de brevets auprès de l'OEB. L'outil permet de les filtrer par domaine technologique des demandes. Il permet également de rechercher des investisseurs qui ont déjà investi dans des start-ups au profil particulier.

Figure 27 – Deep Tech Finder



Source : OEB

Deep Tech Finder a été publié en octobre 2023 et présenté lors de l'événement inaugural de l'Observatoire sur les start-ups. Depuis sa publication, l'outil a connu six mises à niveau majeures, intégrant de nouveaux filtres par domaine technique (énergie propre, oncologie, énergie verte, espace, eau) et ajoutant des fonctionnalités permettant de trouver des universités et des entreprise issues de l'essaimage.

En décembre 2024, Deep Tech Finder comptait 9 500 start-ups et 878 universités, avec plus de 35 000 vues durant ces 15 mois d'activité.

Plateformes technologiques

L'OEB propose plusieurs plateformes technologiques permettant aux scientifiques et aux chercheurs d'explorer plus facilement notre base de données de brevets gratuite, [Espacenet](#), mettant à disposition du public des stratégies de recherche de brevets expertes élaborées par des examinateurs de brevets de l'OEB.

Au cours de l'année 2024, trois nouvelles plateformes technologiques ont été lancées dans le cadre des projets d'activités de l'Observatoire. Une autre mise à niveau a été introduite pour la plateforme technologique existante sur les technologies d'énergie propre, avec l'ajout des technologies de captage et de stockage du carbone.

Figure 28 – Plateformes technologiques

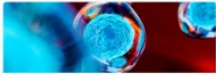
PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES



Clean energy

In today's world, we face a multitude of energy-related issues both as a society and at an individual level. However, one issue that affects us all is climate change.

[Learn more](#)[Demonstration video](#)



Combating cancer

As medical science reduces mortality from many other diseases, the incidence of cancer is expected to increase rapidly because of aging populations, unhealthy lifestyles and unfavourable environmental conditions. Innovation in technologies for fighting cancer is essential to address this challenge.

[Learn more](#)[Demonstration video](#)



Space Innovation

Space innovation is critical both for expanding our understanding of the cosmos and for improving life on Earth. The growing engagement of private actors has accelerated the pace of space innovation, increasing the need to track new developments.

[Learn more](#)[Demonstration video](#)



Water Innovation

Critical water challenges are on the rise globally. Both the lack of access to clean water and dangers from ever more frequent flood events need to be addressed urgently. Innovation in water-related technologies must be a priority when fighting the effects of climate change and global warming.

[Learn more](#)[Demonstration video](#)

Lancement

Technologies énergétiques propres	MISE À JOUR	-
Technologies de lutte contre le cancer	NOUVEAU	Février 2024
Innovation spatiale	NOUVEAU	Mai 2024
Technologies de l'eau	NOUVEAU	Juillet 2024

Source : OEB

Les plateformes technologiques développées par l'Observatoire ont déjà attiré pour le moment plus de 15 000 visiteurs au cours de cette période.

Bibliothèque numérique

En 2024, un concept pour une nouvelle bibliothèque numérique englobant les études de l'OEB et d'autres publications pertinentes a été développé sur la base d'une approche centrée sur l'utilisateur, plaçant les besoins de l'utilisateur final au cœur du processus de conception.

Le parcours utilisateur commence par une page d'accueil proposant trois méthodes de recherche pour s'adapter à différentes expériences utilisateurs : accès direct aux dernières nouveautés, collections de thèmes de pré-recherche sur l'écosystème de l'innovation et recherche par mots-clés spécifiques avec suggestion automatique des ressources disponibles.

Ensuite, l'utilisateur peut ajuster (affiner ou élargir) les résultats de la recherche à l'aide d'options de filtrage et un aperçu des ressources. Enfin, une page affiche les détails de la ressource sélectionnée, notamment un résumé, des informations bibliographiques, l'accès à des pages Web sur le sujet et le document proprement dit.

La conception de l'expérience utilisateurs a été suivie de la mise en œuvre d'une preuve de concept pour valider la faisabilité technique, démontrer sa valeur et communiquer avec un système réel.

Une vidéo de démonstration exposant les caractéristiques de la preuve de concept a été présentée en novembre 2024 au cours de la réunion du CSTO.

La bibliothèque numérique de l'Observatoire permettra bientôt d'accéder à un nombre croissant de travaux d'analyse de premier plan portant sur les technologies et l'innovation. Cette bibliothèque numérique facilitera l'accès à toutes les études publiées par l'OEB sur les technologies, l'économie, les données relatives aux brevets et le droit de la propriété intellectuelle, ainsi qu'à d'autres publications publiées par nos partenaires.

epo.org | 35

Figure 29 – Page d'accueil de la preuve de concept de la bibliothèque numérique

Digital Library

Observatory on Patents and Technology

How can we help?

Search by topic, country, region, industry, technology field ...



The Observatory's digital library is a gateway to a wealth of critical analysis on technology and innovation.

It provides easy access to studies by the EPO – some co-published with expert partners – and studies by our expert and stakeholder networks on technologies, economics, patent data and intellectual property (IP) law.

By making these resources more accessible, our main goal is to support those who scrutinise how our IP system is used and who investigate trends in technological and economic development: policymakers, academics and journalists. Their work in turn gives us data and insights from various perspectives on the forces and actors in our innovation ecosystem.

Collections

In this library, curated collections guide you through various aspects of innovation ecosystems. Whether you're interested in who innovates, how it's fostered, or where it happens, collections help you explore related topics based on your interests.



Actors of innovation

The "who" in innovation: Organisations, Individuals and public bodies



Countries and regions

Innovation varies across regions and countries



Environment and sustainability

Innovation aimed at greater sustainability and protecting the environment



Industries

Trends and patterns in selected industries



Science and technology

Technology and the science behind it

Latest additions



16.01.2025 • PUBLICATION • EPO

Mapping investors for European innovators

The latest study by the European Patent Office (EPO) maps specialised technology investors and introduces a novel metric to help startups identify the...

Actors Countries and reg...

→ Overview

Full piece



PUBLICATION

09.01.2025
by EPO/EUIPO

Intellectual property rights and firm performance in the European Union - Firm-level analysis report

This joint study by the EPO and EUIPO provides an updated analysis of the ownership and use of intellectual property rights (IPRs) by SMEs and large f...

Actors Countries and reg...

→ Overview

Full piece



PUBLICATION

18.07.2024
by EPO

Innovation in water-related technologies

This EPO study gives insights into trends in innovation in water-related technologies aimed at both the provision of and protection from water. Despite...

Actors Countries and reg... Environment and ... Industries

→ Overview

Full piece



PUBLICATION

25.04.2024
by EPO/EIB

Financing and commercialisation of cleantech innovation

A joint report by the European Investment Bank (EIB) and European Patent Office (EPO) shows that 22% of clean and sustainable technologies developed g...

Actors Countries and reg... Environment and ... Industries Science and tech...

→ Overview

Full piece

Source : OEB

epo.org | 36

5.4 Activités de sensibilisation et impact de l'Observatoire

L'un des objectifs de l'Observatoire est d'engager le dialogue avec les principales parties prenantes et les innovateurs, au-delà des experts en matière de PI. Au cours de ses quinze premiers mois d'activité, l'Observatoire a organisé six événements publics favorisant le dialogue direct avec son auditoire, qui ont dépassé au total les 32 000 vues. Tous les événements sont enregistrés et les ressources correspondantes sont disponibles gratuitement sur les pages Web de l'Observatoire.

L'Observatoire a également participé à plus de 60 événements ou initiatives externes, qui lui ont permis de tisser des liens avec plus de 3 100 professionnels de l'innovation et de partager des informations sur les ressources mises à disposition par l'Observatoire et les dernières évolutions technologiques, qui ont commencé à être citées dans des publications externes bien connues.

Figure 30 – Activités de sensibilisation



Source : OEB

Événements de l'Observatoire

Comme indiqué précédemment, l'Observatoire a organisé six événements en ligne au cours de ses quinze premiers mois d'activité, accumulant plus de 32 000 vues au total.

- Dynamiser les start-ups grâce à la PI (octobre 2023)
- Captage et stockage du dioxyde de carbone : une nouvelle avancée pour les technologies propres ? (décembre 2023)
- Lutte contre le cancer : comment l'innovation change la donne (février 2024)
- Commercialiser l'innovation dans le domaine des technologies propres (avril 2024)
- Technologies spatiales : innovation et création d'entreprises (mai 2024)
- Brevets et innovation au sein des universités européennes (octobre 2024)

Aller à la rencontre des jeunes entreprises de la haute technologie

L'Observatoire a participé en janvier 2024 au salon "Science 4 Industry" à Madrid, en Espagne, pour présenter l'outil Deep Tech Finder. En mai 2024, une délégation plus importante de l'OEB, dont le Président António Campinos, a participé au sommet *VivaTech* à Paris, en collaboration avec l'INPI France.

Sur la base de cette expérience, l'Observatoire contribuera au nouveau projet "Aller à la rencontre des jeunes entreprises" inclus au catalogue des activités de coopération, qui a déjà suscité l'intérêt de 28 ONB. Ce projet, qui doit être mis en œuvre en 2025, vise à poursuivre la sensibilisation des start-ups aux avantages de la PI pour sécuriser les investissements et à soutenir la participation active des ONB dans les événements et les salons technologiques des entreprises, des universités de recherche et des incubateurs.

Autres interventions

L'Observatoire a également participé à 61 autres interventions externes, y compris lors de conférences, d'événements, de sommets et de réunions bilatérales avec des parties prenantes pour promouvoir l'Observatoire et ses initiatives, atteignant un public total de 3 100 participants.

Les ressources de l'Observatoire ont par exemple été présentées au sommet "Munich Ecosystem Innovation Meetup" en février 2024, à la conférence européenne sur l'innovation pour l'eau qui s'est tenue en juin 2024 et à la réunion du groupe de politiques sur les entreprises et l'innovation (ENTE) de la LERU en octobre 2024.

Influencer les autres publications

Les travaux de recherche et d'analyse dans le cadre d'études économiques et de rapports d'analyse sur les brevets menés par l'Observatoire commencent à être mentionnés dans de nombreuses sources faisant autorité, ce qui participe au débat plus large sur la PI et l'innovation.

On peut notamment citer des références dans le rapport de la Commission européenne sur [l'avenir de la compétitivité européenne](#) rédigé par Mario Draghi, dans l'étude du Parlement européen sur [le coût de la non-Europe dans la politique de santé](#) ou dans le rapport d'analyse du Centre d'études politiques européennes (CEPS) sur [le renforcement du marché unique](#).

Médias sociaux et presse

L'ensemble des documents de communication promotionnels de l'Observatoire (dont des articles d'actualité, communiqués de presse, programmes d'événements sur le site Internet de l'OEB) ont généré 57 000 vues au total.

En ce qui concerne la couverture des médias sociaux, la portée organique totale des projets et des événements de l'Observatoire a été de 504 000, avec un engagement organique de 18 000. En outre, les vidéos ont recueilli

Les jeunes entreprises sont essentielles à l'écosystème de l'innovation. Au cours de son lancement en octobre 2023, l'Observatoire s'est penché sur la manière dont les start-ups utilisent les droits de propriété intellectuelle pour favoriser des solutions novatrices et sur la façon dont ces droits de propriété intellectuelle encouragent et récompensent l'investissement.

424 000 vues, ce qui reflète une forte interaction avec le public et la visibilité du contenu.

Dans la presse, les six études économiques publiées ont généré 2 000 revues de presse et atteint une audience propre de 51 000 000, mettant en évidence une couverture médiatique importante, y compris de médias de premier plan tels que *Le Monde*, *Le Figaro*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *La Repubblica* et *CNN*, entre autres.

6. Stimuler l'innovation avec le brevet unitaire

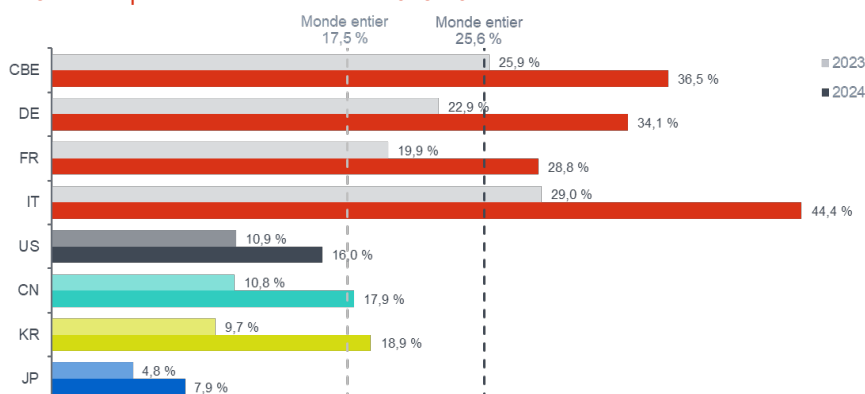
Le lancement réussi et la croissance continue du brevet unitaire, ainsi que de la juridiction unifiée du brevet (JUB), représentent un accomplissement historique du partenariat européen, renforçant de manière significative l'accessibilité et l'efficacité de la protection par brevet dans tous les États membres participants. Le nouveau système illustre l'engagement stratégique de l'OEB dans le cadre du levier 4 afin d'avoir un impact par le biais de partenariats externes, ce qui se traduira par des avantages tangibles pour les innovateurs en Europe et dans le monde. Sa réalisation a constitué une entreprise complexe qui a nécessité une collaboration sans faille entre l'OEB, les États membres de l'UE participants et leurs offices nationaux des brevets, la Commission européenne et la communauté des utilisateurs. Bien que l'OEB ait joué un rôle central dans l'administration du brevet unitaire et la création de la JUB, le succès du système est fondamentalement enraciné dans cet effort de coopération profond et soutenu.

Lancé le 1^{er} juin 2023, le système du brevet unitaire a suscité un intérêt important et croissant en 2024, dépassant largement toutes les attentes.

Adoption et croissance

En 2024, le système du brevet unitaire a connu une croissance remarquable, dépassant largement les attentes initiales en matière d'adoption. L'OEB a reçu 28 125 demandes d'effet unitaire en 2024. Cela représente une augmentation substantielle de la proportion des brevets européens délivrés pour lesquels les demandeurs ont requis un effet unitaire, le taux d'adoption mondial passant de 17,5 % en 2023 à 25,6 % en 2024. Parmi les demandeurs européens, le taux d'adoption a été encore plus élevé, passant de 25,9 % en 2023 à 36,5 % en 2024. À la fin de l'année 2024, quelque 45 000 brevets unitaires étaient en vigueur dans les États participants, dépassant les attentes initiales en matière d'adoption.

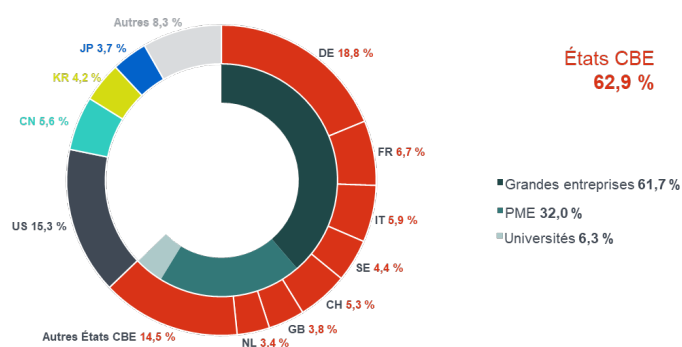
Figure 31 – Adoption du brevet unitaire 2023-2024



Source : OEB

Cette forte adoption témoigne de la confiance croissante des utilisateurs dans le nouveau système, portée par les avantages liés à la réduction des coûts, à une administration simplifiée et au plus grand nombre de pays bénéficiaires. L'industrie européenne en a été la principale bénéficiaire, représentant 62,8 % de toutes les demandes d'effet unitaire en provenance d'Europe en 2024. L'Allemagne, les États-Unis, la France, l'Italie, la Chine et la Suisse ont été les principales sources de demandes. Il est à noter que près de 40 % des demandes ont été déposées par des PME, des inventeurs individuels, des universités et des organismes de recherche publics, démontrant l'accessibilité du système et sa valeur pour les petites entités.

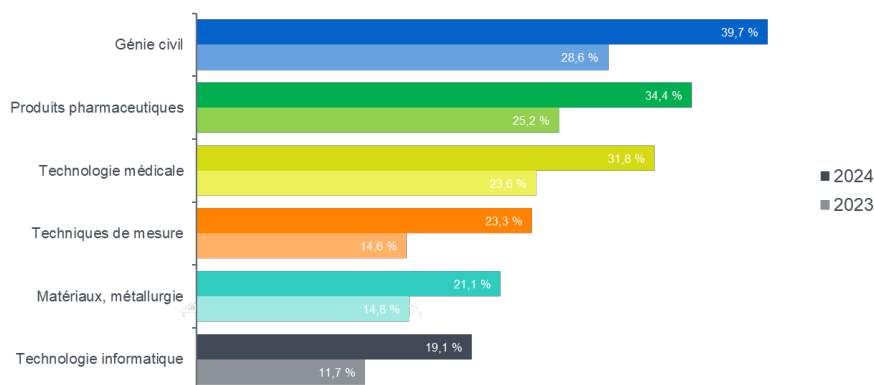
Figure 32 – Répartition des titulaires de brevet unitaire en 2024



Source : OEB

S'appuyant sur cette croissance globale, le brevet unitaire a également connu une adoption significative dans de multiples domaines technologiques en 2024. Parmi les secteurs comprenant la plus grande part de demandes d'effet unitaire figuraient les technologies médicales, représentant 12 % du total, suivies des mesures (6 %), des communications numériques (5 %), des technologies informatiques (5 %) et des transports (5 %). Par rapport à 2023, les industries clés ont connu une croissance notable de l'adoption. Par exemple, le taux d'adoption en matière de génie civil a augmenté de façon significative, passant de 29 % à 40 %, tandis que les technologies médicales ont enregistré une augmentation de 24 % à 32 % du taux d'adoption. Cela démontre le large champ d'application et la grande valeur du système du brevet unitaire pour les innovateurs travaillant dans divers domaines technologiques. Les taux d'adoption plus élevés observés parmi les utilisateurs européens dans ces domaines par rapport à la moyenne mondiale met en évidence la pertinence et les avantages particuliers du système pour l'écosystème européen de l'innovation.

Figure 33 – Adoption du brevet unitaire dans certains domaines technologiques



Source : OEB

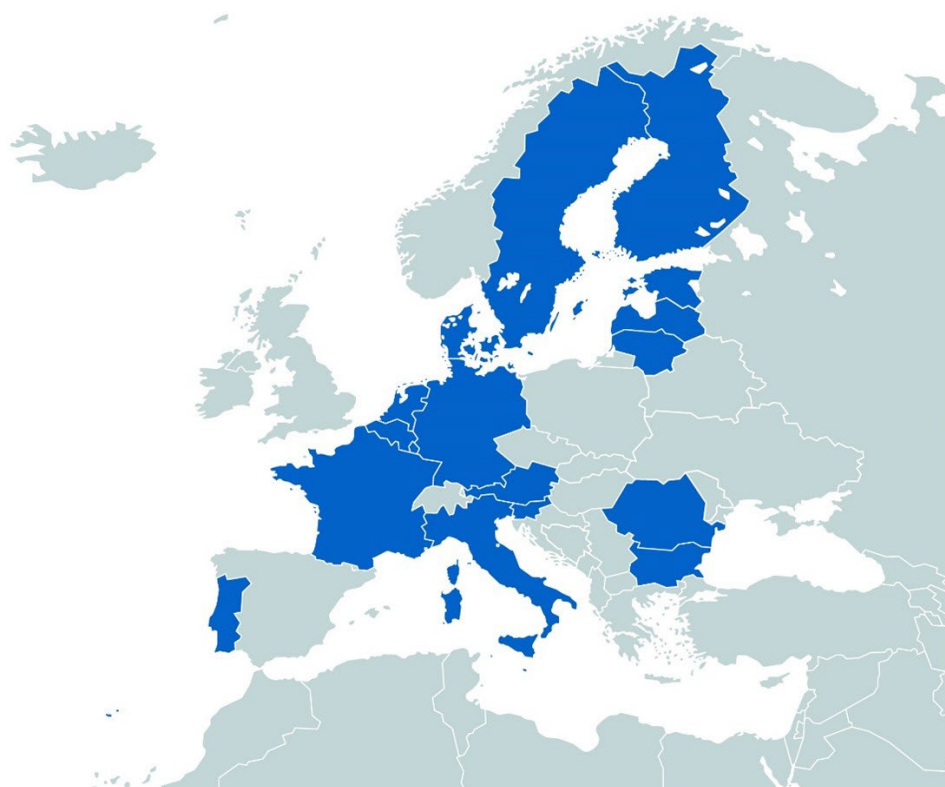
En dépit de cette demande accrue, le traitement des demandes par la division de la protection unitaire par brevet est demeuré efficace et rapide, le temps de traitement étant en moyenne inférieur à dix jours. Un pourcentage remarquablement faible de demandes ont été rejetées, principalement pour cause d'inéligibilité ou de dépassement des délais. Les utilisateurs attachaient toujours une grande importance à la possibilité de déposer des demandes d'effet unitaire anticipées dès réception de la décision de délivrance, la division de la protection unitaire par brevet ayant traité 3 579 demandes anticipées en 2024.

Expansion et amélioration du système

Le système du brevet unitaire a étendu sa couverture géographique en 2024, augmentant encore son attrait pour les innovateurs. La Roumanie a officiellement adhéré au système le 1^{er} septembre 2024, suite au dépôt de son instrument de ratification le 31 mai 2024. Cette adhésion a porté à 18 le nombre d'États membres de l'UE participants, marquant le début d'une "deuxième génération" de brevets unitaires et ajoutant un marché de quelque 19 millions de personnes au territoire couvert par les brevets unitaires enregistrés à partir de cette date.

L'adhésion de la Roumanie à l'Accord relatif à la JUB le 1^{er} septembre 2024 a marqué le début d'une deuxième génération de brevets unitaires couvrant désormais 18 États membres participants.

Figure 34 – États participant au système du brevet unitaire à compter du 1^{er} septembre 2024



Source : OEB

La mise en œuvre harmonieuse des mesures techniques, financières, juridiques et de communication nécessaires pour cette transition a mis en évidence le partenariat efficace entre l'OEB et la Roumanie. Les utilisateurs ont particulièrement apprécié la possibilité de reporter l'enregistrement de leur brevet pour bénéficier de la couverture géographique étendue, avec 1 706 demandes concernées par cette mesure. La couverture croissante permet aux innovateurs d'accéder à un marché plus large sans coûts supplémentaires, au bénéfice, tout particulièrement, des PME. L'importance de l'expansion du système a été soulignée par le rapport Draghi, qui a par la suite exhorté un plus grand nombre d'États membres de l'UE à adopter le système.

L'OEB a continué d'améliorer l'expérience utilisateurs du système du brevet unitaire tout au long de l'année 2024. Le Tableau de bord du brevet unitaire, lancé initialement en juillet 2023 pour assurer la transparence sur l'état du système et ses utilisateurs, a été mis à niveau en mars 2024 avec l'ajout d'informations supplémentaires concernant le profil et la situation géographique des titulaires. De nouveaux éléments tels que le taux d'adoption par pays et pour l'Union européenne ont également été ajoutés en octobre 2024. Les travaux sur une version plus interactive, qui sera lancée au printemps 2025, ont également débuté.

Par ailleurs, les services en ligne de l'OEB via MyEPO ont été étendus pour permettre aux utilisateurs d'enregistrer des transferts de droits et de licences ou de demander gratuitement des copies certifiées conformes/des extraits relatifs aux brevets unitaires, simplifiant les procédures administratives pour les titulaires de brevet. L'activité du Registre du brevet unitaire a augmenté de façon régulière en 2024, avec 22 licences et droits réels, ainsi que 55 déclarations de licence de droit enregistrées à la fin de l'année.

Juridiction unifiée du brevet

En tant qu'organe judiciaire du nouveau système, la JUB a également connu un grand succès au cours de sa première année d'activité, prononçant ses premières décisions sur le fond dans un délai d'un an, comme prévu. Le développement continu de la juridiction renforce le cadre juridique global, ce qui encourage l'investissement en assurant une application plus prévisible, abordable et efficace du droit en Europe. L'OEB a continué d'apporter son soutien à la JUB en 2024 de différentes façons, notamment à l'aide d'activités de formation des juges et des greffiers, ainsi qu'au moyen d'une coopération renforcée sur les questions liées au domaine informatique afin de faciliter l'échange d'informations et développer un système de gestion des dossiers (CMS) pour la juridiction.

Le traitement des procédures d'opposition de l'OEB parallèlement à des actions en contrefaçon ou en révocation devant la JUB a été accéléré depuis janvier 2024.

Le partenariat étroit de l'OEB avec la JUB est essentiel au succès du système.

Évolutions du cadre juridique

Un nouveau guide du brevet unitaire a été publié en novembre 2024, abordant les demandes anticipées, l'adhésion de la Roumanie et la deuxième génération de brevets unitaires. Élaboré en étroite consultation avec les utilisateurs, le tout premier ensemble de Directives relatives au brevet unitaire, encadrant de façon exhaustive les procédures en matière de brevet unitaire auprès de l'OEB, a été publié au début de l'année 2025.

En réponse aux sanctions de l'UE contre la Russie publiées en juin 2024, et à la suite de consultations, le Conseil d'administration et son Comité restreint ont adopté des modifications du règlement d'exécution de la CBE, ainsi que du règlement d'application relatif à la protection unitaire conférée par un brevet. Ces modifications garantissent que les demandeurs russes ne peuvent pas obtenir de brevets unitaires ou valider des brevets européens dans des États membres de l'UE tant que les sanctions sont en vigueur.

7. Conclusion

L'année 2024 a démontré le profond engagement de l'OEB en faveur du développement et du renforcement des partenariats en Europe et dans le monde, en intégrant résolument les principes du Levier 4 du Plan stratégique 2028 dans ses opérations. Grâce à une coopération renforcée avec les États membres, à la multiplication des collaborations internationales, au partage des connaissances par l'intermédiaire de l'Académie et aux analyses approfondies de l'Observatoire, l'OEB favorise un système de brevets plus intégré, accessible et efficace. Le succès continu du brevet unitaire souligne le pouvoir de la collaboration quant aux avantages tangibles offerts aux innovateurs. Concernant l'avenir, l'OEB continuera d'entretenir ces partenariats, en s'adaptant à l'évolution des besoins de l'écosystème de l'innovation et en œuvrant collectivement en faveur d'un avenir durable fondé sur le partage des connaissances et le soutien mutuel.